

# Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises et des administrations publiques



2008



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca). Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca) ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

### Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

### Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

## Comment accéder à ce produit

Le produit n° 16F0023X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Statistique Canada

Division des comptes et de la statistique de l'environnement

Enquêtes et comptes de protection de l'environnement

# Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises et des administrations publiques

2008

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2010

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Décembre 2010

N° 16F0023X au catalogue

ISSN 1701-5685

Périodicité : bisannuelle

Ottawa

This publication is also available in English.

---

#### **Note de reconnaissance**

*Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.*

# Information pour l'utilisateur

---

## Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>s</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

## Remerciements

La participation des répondants, des groupes de l'industrie et des ministères provinciaux de l'environnement a été essentielle à la réalisation des enquêtes, et nous tenons à les remercier vivement.

Le présent rapport a été préparé par la Division des comptes et de la statistique de l'environnement, sous la direction de **Robert Smith**, directeur, et de **John Marshall**, chef, Enquêtes et comptes de protection de l'environnement. La collecte des données d'enquêtes a été effectuée par la Division des opérations et de l'intégration, dont le directeur est **Mel Jones**, et par la Division des comptes et de la statistique de l'environnement. Des données fournies par la Division de la statistique du secteur public, dont la directrice est **Catherine Boies**, ont également servi à la préparation du présent rapport.

Le rapport 2008 de l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets a été géré par **Geneviève Clavet**. Des contributions importantes ont été apportées aux différentes étapes du projet par les personnes suivantes :

Amanda Elliott	Carlos De Leon
Peter Van Wesenbeeck	Ela Sawicz
Laurie Jong	Marc Lavergne
Monique Deschambault	Noelle LeConte-Good
L'équipe de la sous-section de l'édition électronique intelligente	RECYC-Québec

## Avant-propos

---

Le présent rapport contient les résultats de l'*Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises* de 2008, et de l'*Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques* de 2008. Ces enquêtes ont permis de recueillir des données sur les aspects financiers et les activités de gestion des déchets des entreprises, des administrations locales et d'autres organismes publics de gestion des déchets.

Les services dont il est question comprennent la collecte et le transport des déchets et des matières destinées au recyclage, l'exploitation d'installations d'élimination des déchets dangereux et non dangereux, l'exploitation de stations de transfert ainsi que le traitement et l'élimination des déchets jugés dangereux.

Les résultats de ces deux enquêtes permettent de brosser un tableau des caractéristiques matérielles de l'élimination et du recyclage des déchets ainsi que des aspects portant sur les finances et l'emploi du secteur des entreprises et du secteur des administrations locales qui offrent des services de gestion des déchets.

Les données ont été analysées et présentées à l'échelon provincial dans la mesure où il était possible de le faire sans compromettre la confidentialité.

# Table des matières

---

<b>Faits saillants</b>	<b>6</b>
<b>Analyse</b>	<b>7</b>
Quantité totale de déchets	7
Élimination	7
Taux d'élimination	7
Sources des déchets destinés à l'élimination	7
Récupération	8
Caractéristiques financières de l'industrie de la gestion des déchets	9
Emploi, secteur des administrations publiques et secteur des entreprises	12
<b>Produits connexes</b>	<b>13</b>
<b>Tableaux statistiques</b>	
1 Élimination des déchets	15
1-1 Province et le territoire	15
1-2 Source, province et le territoire	15
2 Récupération des déchets selon la province et le territoire	16
3 Matières récupérées selon la source, la province et le territoire	16
4 Matières récupérées selon le type, la province et le territoire	17
4-1 2006	17
4-2 2008	18
5 Industrie de la gestion des déchets selon la province et le territoire	19
5-1 Caractéristiques du secteur des entreprises	19
5-2 Caractéristiques du secteur des administrations publiques	20
6 Dépenses courantes du secteur des administrations publiques dans la gestion des déchets selon l'activité, la province et le territoire	21
<b>Qualité des données, concepts et méthodologie</b>	
Introduction	22
Définir les déchets et leurs composants	24
Conception globale : sources des données et méthodologie	25

## Table des matières – suite

Exactitude des données	31
Comparabilité des données et sources connexes	34
Définitions	36

## Graphiques

1. Dépenses courantes sélectionnées des administrations publiques pour la gestion des déchets, 2008	10
2. Déchets récupérés par personne et dépenses par personne reliées à la gestion des déchets des administrations publiques, 2008	11

## Tableaux explicatifs

1. Élimination de déchets selon la source, la province et le territoire, 2008	8
---	---

## Faits saillants

---

- À l'échelle nationale, la quantité de déchets destinés à l'élimination (traités par les installations d'élimination de déchets privées et publiques) est restée relativement stable entre 2006 et 2008, totalisant environ 26 millions de tonnes. C'est au Nouveau-Brunswick que la plus grande baisse de la quantité de déchets a été observée, soit d'environ 6 % de 2006 à 2008. La Saskatchewan affiche pour sa part la plus grande augmentation de la quantité de déchets destinés à l'élimination, soit d'environ 8 % de 2006 à 2008.
- Toujours par rapport à 2006, il y a eu une diminution de 4 % en ce qui touche l'élimination de déchets résidentiels et une augmentation de 2 % dans le cas des déchets non résidentiels. La proportion la plus élevée de déchets de sources non résidentielles destinés à l'élimination – 76 % - a été observée en Alberta.
- Au Canada, la quantité de déchets récupérés (traités à des fins de recyclage ou de compostage) par habitant est passée de 237 à 254 kilogrammes par habitant.
- Il y a eu une augmentation de la quantité de matières récupérées d'environ 10 %, pour atteindre les 8,5 millions de tonnes en 2008. La hausse la plus forte a été relevée pour le matériel électronique, soit 115 %.
- Les revenus d'exploitation tirés par les administrations publiques de la prestation de services de gestion de déchets ont atteint les 1,8 milliards de dollars en 2008. Les dépenses courantes ont totalisé 2,6 milliards de dollars, comparativement à 2,1 milliards en 2006. L'emploi à temps plein dans le secteur des administrations publiques a augmenté d'environ 5 %.
- Entre 2006 et 2008, les revenus des entreprises canadiennes offrant des services de gestion des déchets ont augmenté de 13 %. Il y a eu une augmentation de l'emploi à temps plein dans l'industrie d'environ 13 % à l'échelle du pays au cours de cette même période.



# Analyse

---

## Quantité totale de déchets

En 2008, chaque Canadien a produit 1 031 kilogrammes de déchets, ce qui représente pratiquement la même production par habitant qu'en 2006. De ces déchets, 777 kilos étaient destinés à l'élimination (enfouissement ou incinération), et 254 kilos ont été récupérés. Au total, l'industrie de la gestion des déchets a pris en charge plus de 34 millions de tonnes de déchets, dont environ 26 millions de tonnes ont été enfouies ou incinérées; plus de 8 millions de tonnes ont été récupérées ou traitées dans des installations de récupération de matières ou dans le cadre de programmes centralisés de compostage.

Toujours en 2008, environ 21 millions de tonnes de déchets provenaient de sources non résidentielles, les 13 millions de tonnes restantes provenant de sources résidentielles.

## Élimination

Environ 26 millions de tonnes de déchets produits par les Canadiens ont été enfouis ou incinérés en 2008, restant relativement stable par rapport à 2006, suite à une hausse de 3 % entre 2004 et 2006.

Il y a eu une baisse de la quantité de déchets destinés à l'élimination dans la majorité des provinces, à l'exception du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. C'est au Nouveau-Brunswick que la plus grande baisse de la quantité de déchets a été observée, soit de 6 % de 2006 à 2008. La Saskatchewan affiche pour sa part la plus grande augmentation de la quantité de déchets destinés à l'élimination, soit d'environ 8 % de 2006 à 2008.

Le tiers des déchets destinés à l'élimination proviennent de sources résidentielles et les deux autres tiers, de sources non résidentielles. Ces proportions sont essentiellement les mêmes en 2006 et en 2004. Les déchets de sources résidentielles totalisent 8,5 millions de tonnes de déchets. La quantité de déchets non résidentiels a pour sa part augmenté d'un peu moins de 2 % durant cette période pour se chiffrer à 17,3 millions de tonnes en 2008.

## Taux d'élimination

La mesure de la quantité de déchets éliminés par habitant permet d'examiner les changements reliés à l'élimination des déchets tout en tenant compte des effets associés à la population. Dans certains cas, l'augmentation de la quantité de déchets destinés à l'élimination pourrait être attribuable, non pas forcément à la production de plus de déchets, mais plutôt à la croissance démographique.

En moyenne, chaque Canadien a produit 777 kilogrammes de déchets destinés à l'élimination en 2008. C'est en Nouvelle-Écosse que la quantité de déchets destinés à l'élimination par habitant a été la plus basse (378 kilogrammes), suivie par la Colombie-Britannique (641 kilogrammes) et le Nouveau-Brunswick (642 kilogrammes). À l'opposé, c'est l'Alberta qui produit la plus grande quantité de déchets destinés à l'élimination par habitant avec une quantité de 1 122 kilogrammes. Terre-Neuve-et-Labrador, le Québec, le Manitoba et la Saskatchewan dépassaient aussi la moyenne nationale à ce chapitre en 2008.

## Sources des déchets destinés à l'élimination

Habituellement, les déchets de sources non résidentielles constituent la plus grande partie de déchets destinés à l'élimination. En 2008, les déchets non résidentiels constituaient ainsi 67 % des déchets à l'élimination, contre 33 % pour les déchets de sources résidentielles.

La proportion la plus élevée de déchets de sources non résidentielles destinées à l'élimination – 76 % - a été observée en Alberta, suivie de la Saskatchewan, avec 68 %. C'est à Terre-Neuve-et-Labrador que cette proportion était la plus basse (47 %).

La quantité de déchets destinés à l'élimination s'est établie, par habitant, à 256 kilogrammes pour les déchets résidentiels et à 520 kilogrammes pour les déchets non résidentiels (tableau explicatif 1). C'est en Nouvelle-Écosse que la quantité de déchets résidentiels par habitant était la plus basse (158 kilogrammes). L'Ontario (avec 250 kilogrammes) et la Colombie-Britannique (avec 219 kilogrammes) se situaient également sous la moyenne nationale. L'Alberta se situait assez près de la moyenne canadienne en ce qui touche les déchets résidentiels, mais la quantité de déchets non résidentiels par habitant y est de loin plus élevée que dans l'ensemble des autres provinces et des territoires, s'élevant à 855 kilogrammes. Au deuxième rang se situe la Saskatchewan avec 605 kilogrammes par habitant suivie de près par le Québec avec 530 kilogrammes par habitant.

**Tableau explicatif 1**  
**Élimination de déchets selon la source, la province et le territoire, 2008**

	Proportion de déchets résidentiels	Proportion de déchets non résidentiels	Sources résidentielles par personne	Sources non résidentielles par personne
	pourcentage		kilogrammes	
<b>Canada</b>	<b>33</b>	<b>67</b>	<b>256</b>	<b>520</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	53	47	429	382
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	42	58	158	220
Nouveau-Brunswick	49	51	313	329
Québec	33	67	265	530
Ontario	34	66	250	495
Manitoba	41	59	332	469
Saskatchewan	32	68	286	605
Alberta	24	76	267	855
Colombie-Britannique	34	66	219	422
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	x	x	x	x

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableaux CANSIM 051-0001 et 153-0041.

## Récupération

La quantité de matières récupérées (traitées à des fins de recyclage ou de compostage) a augmenté d'environ 10 %, pour atteindre presque 8,5 millions de tonnes en 2008. Un peu moins de la moitié (49 %) des matières récupérées proviennent de sources non résidentielles. Cette proportion était essentiellement la même en 2006. Les provinces dont la proportion de matières récupérées provenant de sources non résidentielles est supérieure à la moyenne nationale (49 %) sont le Nouveau-Brunswick (77 %), la Colombie-Britannique (59 %), le Québec (58 %) et le Manitoba (56 %).

Il y a eu une augmentation pour la plupart des matières toutes sources confondues, mais la plus forte hausse (115 %) a trait au matériel électronique. La deuxième plus forte hausse, à 40 %, a été enregistrée pour les matières plastiques préparées en vue du recyclage.

Les fibres cellulosiques, incluant les journaux, le carton et les fibres cellulosiques mélangées, constituent encore la plus grande partie (41 %) des matières récupérées. La fraction représentée par les matières organiques est toutefois passée de 26 % en 2006 à 29 % en 2008.

## Caractéristiques financières de l'industrie de la gestion des déchets

### Secteur des administrations publiques

#### Revenus d'exploitation

Les revenus d'exploitation tirés par les administrations publiques de prestation des services de gestion des déchets ont totalisé presque 1,8 milliards de dollars en 2008<sup>1</sup>.

#### Dépenses de fonctionnement

Les dépenses courantes des administrations publiques sont passées de 2,1 milliards à 2,6 milliards de dollars de 2006 à 2008 à l'échelle nationale. La collecte et le transport des déchets ont encore constitué la partie la plus importante de ces dépenses en 2008, atteignant 1,1 milliard de dollars. Venaient ensuite les dépenses d'exploitation des installations d'élimination des déchets (465 millions de dollars), puis les frais de déversement (368 millions de dollars). Les dépenses courantes associées à l'exploitation d'installations de recyclage ont diminué d'environ 34 % de 2006 à 2008, reculant de 113 millions de dollars.

Les dépenses en immobilisations ont été de 494 millions de dollars en 2008, soit une augmentation de plus de 58 % par rapport à 2006.

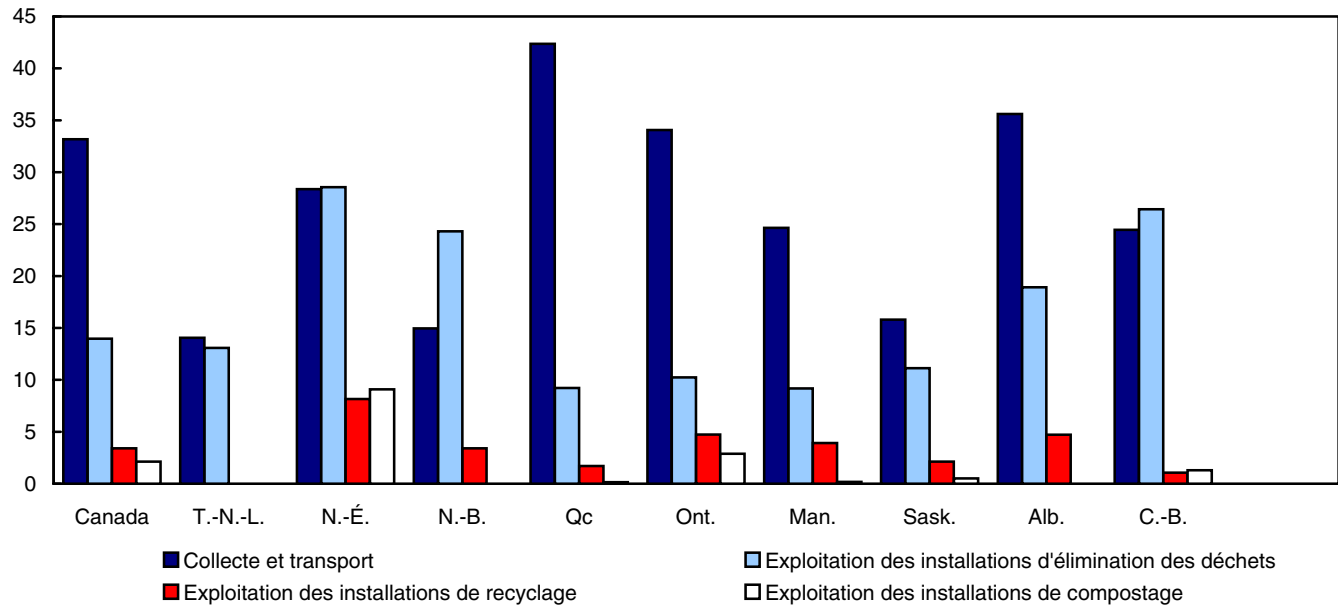
Au niveau des provinces, il est utile d'examiner les dépenses par habitant au titre des activités de gestion des déchets ainsi que la quantité de déchets récupérés par habitant. Ce sont la Nouvelle-Écosse et la Colombie-Britannique qui ont dépensé le plus (près de 30 \$ par personne par rapport à une moyenne nationale de 14 \$ par habitant) pour l'exploitation d'installations d'élimination des déchets (graphique 1). La Nouvelle-Écosse est arrivée en tête en ce qui concerne les dépenses associées aux installations de recyclage (8 \$ par habitant par rapport à une moyenne nationale de 3 \$ par habitant). Enfin, c'est aussi la Nouvelle-Écosse qui a engagé les plus importantes dépenses par habitant pour l'exploitation d'installations de compostage (9 \$ par rapport à une moyenne nationale de 2 \$ par habitant).

---

1. Les revenus provenant de la collecte des charges municipales sont inclus dans le total; avant 2008, ces revenus n'étaient pas nommément déclarés. La comparaison des revenus d'exploitation des administrations publiques pour 2008 avec les revenus des années précédentes n'est pas recommandée.

**Graphique 1**  
**Dépenses<sup>1</sup> courantes sélectionnées des administrations publiques pour la gestion des déchets, 2008**

dépenses par habitant en dollars

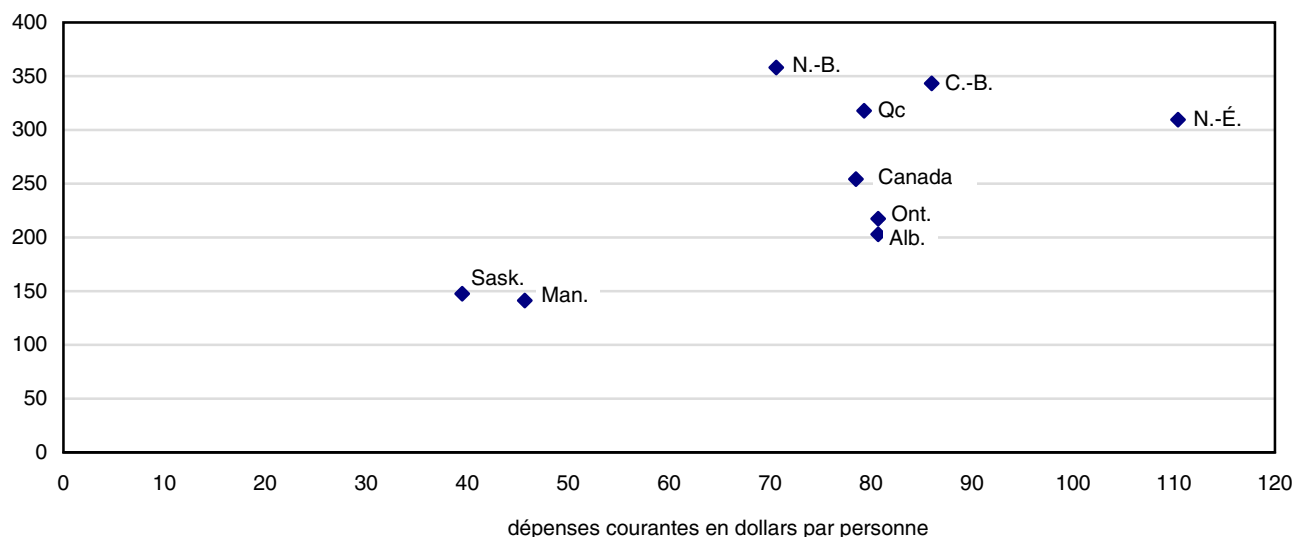


1. Les données pour l'Île-du-Prince-Édouard, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ne sont pas incluses afin de satisfaire aux dispositions de la *Loi sur la statistique*. C'est aussi pour cette raison que les dépenses des administrations publiques pour l'exploitation des installations de compostage en Alberta ne sont pas incluses dans le graphique.

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableau CANSIM 51-0001 et 153-0045.

**Graphique 2**  
**Déchets récupérés par personne et dépenses par personne reliées à la gestion des déchets des administrations publiques, 2008**

kilogrammes par personnes



**Note(s) :** Les données pour Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ne sont pas incluses afin de satisfaire aux dispositions de *la Loi sur la statistique*.

**Source(s) :** Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableaux CANSIM 051-0001, 153-0043 et 153-0045.

L'examen des dépenses de gestion des déchets par habitant et de la quantité de déchets récupérés par habitant montre que les provinces qui ont engagé les dépenses par habitant les plus élevées ont généralement été en mesure de récupérer une plus grande quantité de déchets par habitant (graphique 2).

La Nouvelle-Écosse, la Colombie-Britannique, l'Alberta, l'Ontario et le Québec ont dépensé plus de 79 \$ par personne, soit la moyenne nationale, pour la gestion des déchets. La quantité de déchets récupérés par personne au Nouveau-Brunswick, en Colombie-Britannique, au Québec et en Nouvelle-Écosse a été supérieure à la moyenne nationale de 254 kilogrammes.

Le Manitoba et la Saskatchewan ont dépensé 46 \$ ou moins par personne pour l'élimination de déchets, et la quantité de déchets récupérés par habitant dans ces provinces a été inférieure d'au moins 100 kilogrammes à la moyenne nationale de 254 kilogrammes.

## Secteur des entreprises

### Revenus d'exploitation

Au Canada, les revenus du secteur des entreprises ont augmenté de 13 % entre 2006 et 2008 pour atteindre 5,8 milliards de dollars. Les provinces où les revenus d'exploitation des entreprises de gestion des déchets ont connu la hausse la plus forte entre 2006 et 2008 sont l'Alberta (73 %), le Nouveau-Brunswick (65 %) et Terre-Neuve-et-Labrador (52 %).

### **Dépenses d'exploitation**

Les dépenses d'exploitation brutes des entreprises de gestion des déchets ont atteint presque 5,1 milliards de dollars en 2008 au niveau national, soit une augmentation de 19 % par rapport à 2006. Pendant cette même période, les dépenses en immobilisations ont augmenté de 36 % pour s'établir à 412 millions de dollars. Il est à noter que les dépenses en immobilisations sont extrêmement variables d'une année à l'autre.

Dans toutes les provinces il y a eu une hausse des dépenses d'exploitation entre 2006 et 2008. Les entreprises de plusieurs provinces ont enregistré des hausses de dépenses d'exploitation supérieures à la moyenne nationale (19 %) au cours de cette période. Ce fut ainsi le cas des entreprises de l'Alberta (79 %), du Nouveau-Brunswick (63 %), de Terre-Neuve-et-Labrador (60 %), du Manitoba (41 %), des territoires (37 %) et de la Saskatchewan (22 %).

Les dépenses d'exploitation des entreprises sont demeurées à peu près stables à l'Île-du-Prince-Édouard et elles ont connu des hausses plus modestes en Colombie-Britannique (16 %), en Ontario (11 %), en Nouvelle-Écosse (5 %) et au Québec (4 %).

### **Emploi, secteur des administrations publiques et secteur des entreprises**

Le nombre de travailleurs à temps plein dans l'industrie de la gestion des déchets en 2008 s'élevait à 31 344, secteurs des administrations publiques et des entreprises confondus, soit une augmentation de 11 % par rapport à 2006. Plus des trois quarts des employés de l'industrie de la gestion des déchets appartenaient au secteur des entreprises. L'emploi à plein temps dans le secteur des entreprises a augmenté de 13 % dans cette industrie à l'échelle du pays entre 2006 et 2008 ; au cours de la même période, il a augmenté de 5 % dans le secteur des administrations publiques.

## Produits connexes

---

### Choisis parmi les publications de Statistique Canada

---

16-002-X	EnviroStats
16-201-X	L'activité humaine et l'environnement
16-253-X	Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : information socioéconomique
16-257-X	Catalogue des produits des comptes et de la statistique de l'environnement
16F0006X	Dépenses de protection de l'environnement du secteur des entreprises

---

### Choisis parmi les tableaux de CANSIM de Statistique Canada

---

153-0041	Élimination de déchets, selon la source, Canada, provinces et territoires, bisannuel
153-0042	Matières récupérées, selon la source, Canada, provinces et territoires, bisannuel
153-0043	Matières récupérées, selon le type, Canada, provinces et territoires, bisannuel
153-0044	Caractéristiques du secteur des entreprises de l'industrie de la gestion des déchets, Canada, provinces et territoires, bisannuel
153-0045	Caractéristiques des administrations publiques de l'industrie de la gestion des déchets, Canada, provinces et territoires, bisannuel

---

### Choisis parmi les enquêtes de Statistique Canada

---

1736	Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques
2009	Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises

---

### Choisis parmi les tableaux sommaires de Statistique Canada

---

- *Élimination et récupération des déchets selon la province et le territoire*
- *Élimination des déchets selon la source, la province et le territoire*

## **Tableaux statistiques**

---

---



**Tableau 1-1**  
**Élimination des déchets — Province et le territoire**

	Total de déchets éliminés			Quantité de déchets éliminés par personne		
	2006	2008	Variation en pourcentage 2006 à 2008	2006	2008	Variation en pourcentage 2006 à 2008
	tonnes		pourcentage	kilogrammes		pourcentage
<b>Canada</b>	<b>25 925 964</b> r	<b>25 871 310</b>	<b>-0,2</b>	<b>796</b> r	<b>777</b>	<b>-2,4</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	428 809 r	410 590	-4,2	840 r	811	-3,5
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	359 105 r	354 231	-1,4	383 r	378	-1,2
Nouveau-Brunswick	511 706 r	479 461	-6,3	686 r	642	-6,5
Québec	6 317 393 r	6 158 152	-2,5	828 r	794	-4,0
Ontario	9 710 459 r	9 631 559	-0,8	767 r	745	-2,9
Manitoba	904 272 r	966 199	6,8	764 r	801	4,9
Saskatchewan	833 753	902 943	8,3	840	891	6,0
Alberta	3 819 872	4 029 435	5,5	1 117	1 122	0,5
Colombie-Britannique	2 917 080	2 811 568	-3,6	687	641	-6,7
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	x	x	x	x	x	x

**Note(s)** : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. La quantité totale de déchets non dangereux éliminés dans des installations d'élimination des déchets publics et privés inclut les déchets exportés à l'extérieur de la province productrice ou à l'extérieur du pays en vue d'être éliminés. Ceci n'inclut pas les déchets éliminés dans des installations d'élimination de déchets dangereux ni les déchets produits sur un site industriel et éliminés sur place.

**Source(s)** : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableaux CANSIM 051-0001 et 153-0041.

**Tableau 1-2**  
**Élimination des déchets — Source, province et le territoire**

	Sources résidentielles <sup>1</sup>		Sources non résidentielles <sup>2</sup>		Toutes les sources	
	2006	2008	2006	2008	2006	2008
	tonnes					
<b>Canada</b>	<b>8 893 494</b> r	<b>8 536 891</b>	<b>17 032 470</b> r	<b>17 334 419</b>	<b>25 925 964</b> r	<b>25 871 310</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	227 618	216 992	201 192 r	193 598	428 809 r	410 590
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	169 337	148 060	189 768 r	206 171	359 105 r	354 231
Nouveau-Brunswick	263 580 r	233 703	248 125 r	245 758	511 706 r	479 461
Québec	2 125 704 r	2 052 182	4 191 690 r	4 105 970	6 317 393 r	6 158 152
Ontario	3 411 642 r	3 231 399	6 298 818 r	6 400 160	9 710 459 r	9 631 559
Manitoba	425 304 r	400 297	478 968 r	565 902	904 272 r	966 199
Saskatchewan	296 062	289 760	537 691	613 182	833 753	902 943
Alberta	973 683	958 539	2 846 189	3 070 895	3 819 872	4 029 435
Colombie-Britannique	956 968	960 472	1 960 113	1 851 097	2 917 080	2 811 568
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	x	x	x	x	x	x

1. Les déchets résidentiels non dangereux éliminés incluent les déchets solides produits dans toutes les résidences et incluent les déchets qui sont recueillis par les municipalités (soit par leurs propres employés, soit au moyen de contrats attribués à des entreprises) et les déchets des sources résidentielles qui sont apportés à des dépôts, à des stations de transfert et à des installations d'élimination des déchets.
2. Les déchets solides non dangereux de sources non résidentielles sont des déchets provenant de toutes les sources sauf les déchets résidentiels. Ils comprennent les matières résiduelles industrielles qui sont produites par les secteurs manufacturiers et par les industries primaire et secondaire, puis gérés à l'extérieur des exploitations en question; les matières résiduelles commerciales sont produites par des exploitations commerciales comme les centres commerciaux, les restaurants ou les bureaux ainsi que les matières résiduelles du secteur institutionnel produites par des établissements comme les écoles, les hôpitaux, les installations gouvernementales, les foyers pour personnes âgées, les universités et les autres. Ces déchets incluent aussi les déchets non dangereux provenant de la construction, de la rénovation et de la démolition et comprennent aussi les déchets provenant du déblaiement des terrains. Ceux-ci correspondent aux déchets produits par les activités liées à la construction, la rénovation et la démolition. Il s'agit généralement de matières comme le bois, le gypse, certains métaux, le carton, les portes, les fenêtres, le câblage et les autres. On exclut les matières se rapportant au déblaiement des terrains non développés ainsi que des matières telles l'asphalte des chaussées, le béton, les briques et le sable ou le gravier propres.

**Note(s)** : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. La quantité totale de déchets non dangereux éliminés dans des installations d'élimination des déchets publics et privés inclut les déchets exportés à l'extérieur de la province productrice ou à l'extérieur du pays en vue d'être éliminés. Ceci n'inclut pas les déchets éliminés dans des installations d'élimination de déchets dangereux ni les déchets produits sur un site industriel et éliminés sur place.

**Source(s)** : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableau CANSIM 153-0041.

**Tableau 2**  
**Récupération des déchets selon la province et le territoire**

	Total de matières récupérées			Quantité de matières récupérées par personne			Taux de récupération	
	2006	2008	Variation en pourcentage 2006 à 2008	2006	2008	Variation en pourcentage 2006 à 2008	2006	2008
	tonnes	pourcentage		kilogrammes		pourcentage		
<b>Canada</b>	<b>7 727 030 r</b>	<b>8 473 257</b>	<b>9,7</b>	<b>237 r</b>	<b>254</b>	<b>7,2</b>	<b>23,0 r</b>	<b>24,7</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	x	x	x	x	x	x	x	x
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	275 983	289 950	5,1	294	310	5,2	43,5	45,0
Nouveau-Brunswick	252 174	267 467	6,1	338	358	5,9	33,0	35,8
Québec 1	2 434 300 r	2 463 600	1,2	319 r	318	-0,4	27,8 r	28,6
Ontario	2 396 856	2 810 900	17,3	189	217	14,9	19,8	22,6
Manitoba	152 799	170 377	11,5	129	141	9,5	14,5	15,0
Saskatchewan	106 868	149 619	40,0	108	148	37,0	11,4	14,2
Alberta	652 637	728 536	11,6	191	203	6,3	14,6	15,3
Colombie-Britannique	1 366 191	1 505 112	10,2	322	343	6,6	31,9	34,9
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	x	x	x	x	x	x	x	x

1. Les données sur la récupération sont tirées d'une enquête réalisée par RECYC-QUÉBEC.

**Note(s) :** Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. Ces données ne portent que sur les entreprises et les organisations locales de gestion des déchets qui ont déclaré des activités liées à la préparation des matières non dangereuses en vue du recyclage. Elles se rapportent seulement aux matières qui entrent dans le flux des déchets et ne couvrent pas les déchets qui pourraient être gérés sur place par les entreprises ou les ménages. De plus, ces données n'incluent pas les matières transportées par le producteur directement chez des transformateurs secondaires, comme des usines de pâtes et papiers, sans que n'intervienne aucune entreprise ou administration locale participant à des activités de gestion des déchets.

**Source(s) :** Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableaux CANSIM 051-0001, 153-0041 et 153-0043.

**Tableau 3**  
**Matières récupérées selon la source, la province et le territoire**

	Sources résidentielles 1		Sources non résidentielles 2		Toutes les sources	
	2006	2008	2006	2008	2006	2008
	tonnes					
<b>Canada</b>	<b>3 722 843 r</b>	<b>4 360 505</b>	<b>4 004 187 r</b>	<b>4 112 752</b>	<b>7 727 030 r</b>	<b>8 473 257</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	x	x	x	x	x	x
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	138 869	149 961	137 114	139 989	275 983	289 950
Nouveau-Brunswick	32 675	62 076	219 499	205 391	252 174	267 467
Québec 3	912 260 r	1 046 000	1 522 040 r	1 417 600	2 434 300 r	2 463 600
Ontario	1 511 467	1 878 899	885 389	932 001	2 396 856	2 810 900
Manitoba	70 239	74 168	82 560	96 209	152 799	170 377
Saskatchewan	38 578	78 381	68 290	71 238	106 868	149 619
Alberta	329 541	391 709	323 094	336 827	652 637	728 536
Colombie-Britannique	625 827	614 204	740 364	890 908	1 366 191	1 505 112
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	x	x	x	x	x	x

- Les matières non dangereuses de sources résidentielles qui sont recyclables incluent les matières solides non dangereuses provenant de tous les ménages ainsi que les matières non dangereuses qui sont recueillies par les municipalités (soit par leurs propres employés, soit au moyen de contrats attribués à des entreprises) de même que les matières non dangereuses de sources résidentielles qui sont apportées à des dépôts, à des stations de transfert et à des installations d'élimination des déchets.
- Les sources non résidentielles comprennent les matières solides non dangereuses et recyclables provenant des secteurs industriel, commercial et institutionnel ainsi que du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition. Les matières sont celles produites par toutes les sources industrielles, commerciales et institutionnelles ainsi que par le secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition dans une municipalité et sont exclus du flux de déchets résidentiels.
- Les données sur la récupération sont tirées d'une enquête réalisée par RECYC-QUÉBEC.

**Note(s) :** Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. Ces données ne portent que sur les entreprises et les organisations locales de gestion des déchets qui ont déclaré des activités liées à la récupération des matières non dangereuses. Elles se rapportent seulement aux matières qui entrent dans le flux des déchets et ne couvrent pas les déchets qui pourraient être gérés sur place par les entreprises ou les ménages. De plus, ces données n'incluent pas les matières transportées par le producteur directement chez des transformateurs secondaires, comme des usines de pâtes et papiers, sans que n'intervienne aucune entreprise ou administration locale participant à des activités de gestion des déchets.

**Source(s) :** Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableaux CANSIM 153-0042 et 153-0043.

**Tableau 4-1**  
**Matières récupérées selon le type, la province et le territoire — 2006**

	Terre- Neuve-et- Labrador	Île-du- Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick	Québec <sup>1</sup>	Ontario
tonnes						
<b>Toutes les matières</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>275 983</b>	<b>252 174</b>	<b>2 434 300<sup>r</sup></b>	<b>2 396 856</b>
Journaux	x	x	33 128	10 011	593 000	380 281
Carton ondulé et non ondulé	x	x	31 373	9 808	462 540	474 211
Fibres cellulosiques mélangées	x	x	8 592	x	130 460	194 698
Verre	x	x	1 511	0	95 000 <sup>r</sup>	179 341
Métaux ferreux	x	0	2 962	x	111 800	80 794
Cuivre et aluminium	x	0	x	x	10 000	21 290
Métaux mélangés	x	x	x	x	18 500	22 343
Électroménagers	x	x	4 700	x	248 000	22 023
Matériel électronique	0	0	0	x	3 000	4 251
Matières plastiques	x	x	4 540	864	95 000	60 195
Pneus	x	x	x	x	70 000	4 948
Déchets provenant de la construction, de la rénovation et de la démolition	0	0	51 263	10 633	236 000	187 353
Matières organiques	0	x	133 934	x	360 000	732 200
Autres matières	x	0	1 808	323	1 000	32 927
Manitoba Saskatchewan Alberta Colombie- Britannique Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut						
tonnes						
<b>Toutes les matières</b>	<b>152 799</b>	<b>106 868</b>	<b>652 637</b>	<b>1 366 191</b>	<b>x</b>	<b>7 727 030<sup>r</sup></b>
Journaux	34 240	19 905	65 119	x	x	1 261 891
Carton ondulé et non ondulé	44 442	16 925	121 886	280 131	x	1 471 315
Fibres cellulosiques mélangées	17 710	3 195	78 657	x	x	688 003
Verre	7 973	x	x	39 406	x	378 003 <sup>r</sup>
Métaux ferreux	18 360	x	20 034	22 811	x	278 036
Cuivre et aluminium	3 227	x	x	x	x	51 225
Métaux mélangés	3 779	2 065	14 745	81 595	x	148 231
Électroménagers	x	3 092	12 099	7 158	x	299 397
Matériel électronique	x	x	2 631	x	0	11 357
Matières plastiques	5 696	4 637	14 852	44 956	x	232 339
Pneus	955	x	2 508	35 987	x	138 646
Déchets provenant de la construction, de la rénovation et de la démolition	2 704	x	34 300	188 323	x	715 364
Matières organiques	12 490	3 627	231 459	292 031	x	2 006 461
Autres matières	353	x	6 099	1 575	x	46 763

1. Les données sur la récupération sont tirées d'une enquête réalisée par RECYC-QUÉBEC.

**Note(s)** : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. Ces données ne portent que sur les entreprises et les organisations locales de gestion des déchets qui ont déclaré des activités liées à la préparation des matières non dangereuses en vue du recyclage. Elles se rapportent seulement aux matières qui entrent dans le flux des déchets et ne couvrent pas les déchets qui pourraient être gérés sur place par les entreprises ou les ménages. De plus, ces données n'incluent pas les matières transportées par le producteur directement chez des transformateurs secondaires, comme des usines de pâtes et papiers, sans que n'intervienne aucune entreprise ou administration locale participant à des activités de gestion des déchets.

**Source(s)** : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableau CANSIM 153-0043.

**Tableau 4-2**  
**Matières récupérées selon le type, la province et le territoire — 2008**

	Terre- Neuve-et- Labrador	Île-du- Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick	Québec <sup>1</sup>	Ontario
tonnes						
<b>Toutes les matières</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>289 950</b>	<b>267 467</b>	<b>2 463 600</b>	<b>2 810 900</b>
Journaux	x	x	34 771	12 287	310 000	494 116
Carton ondulé et non ondulé	x	x	27 271	15 111	456 000	419 690
Fibres cellulosiques mélangées	x	0	7 399	x	376 000	210 720
Verre	x	x	1 222	x	103 000	143 780
Métaux ferreux	0	0	4 244	1 499	134 400	110 467
Cuivre et aluminium	x	x	581	x	19 200	17 363
Métaux mélangés	x	x	1 462	3 540	0	22 364
Électroménagers	0	0	x	x	270 000	12 376
Matériel électronique	0	0	x	x	7 000	4 419
Matières plastiques	x	x	6 303	1 518	113 000	98 594
Pneus	0	x	x	298	73 000	8 087
Déchets provenant de la construction, de la rénovation et de la démolition	0	0	40 368	x	211 000	209 628
Matières organiques	0	x	158 419	225 081	384 000	1 029 510
Autres matières	x	x	2 400	954	7 000	29 786
	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie- Britannique	Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	Canada
tonnes						
<b>Toutes les matières</b>	<b>170 377</b>	<b>149 619</b>	<b>728 536</b>	<b>1 505 112</b>	<b>x</b>	<b>8 473 257</b>
Journaux	45 638	18 796	84 239	124 979	x	1 132 398
Carton ondulé et non ondulé	38 249	39 332	115 789	260 478	x	1 400 907
Fibres cellulosiques mélangées	10 263	8 158	86 941	x	x	931 358
Verre	7 361	x	x	x	x	421 007
Métaux ferreux	x	x	20 685	34 193	x	350 370
Cuivre et aluminium	4 146	x	6 814	x	x	58 950
Métaux mélangés	4 052	1 143	20 266	73 471	x	127 033
Électroménagers	x	2 743	x	12 192	x	312 988
Matériel électronique	99	x	5 429	x	0	24 367
Matières plastiques	9 247	4 863	26 342	64 864	x	325 868
Pneus	1 499	x	3 392	x	667	158 336
Déchets provenant de la construction, de la rénovation et de la démolition	2 331	x	54 056	198 480	0	720 076
Matières organiques	x	12 190	231 544	343 586	x	2 439 223
Autres matières	703	1 009	10 111	9 101	x	70 375

1. Les données sur la récupération sont tirées d'une enquête réalisée par RECYC-QUÉBEC.

**Note(s)** : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. Ces données ne portent que sur les entreprises et les organisations locales de gestion des déchets qui ont déclaré des activités liées à la préparation des matières non dangereuses en vue du recyclage. Elles se rapportent seulement aux matières qui entrent dans le flux des déchets et ne couvrent pas les déchets qui pourraient être gérés sur place par les entreprises ou les ménages. De plus, ces données n'incluent pas les matières transportées par le producteur directement chez des transformateurs secondaires, comme des usines de pâtes et papiers, sans que n'intervienne aucune entreprise ou administration locale participant à des activités de gestion des déchets.

**Source(s)** : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableau CANSIM 153-0043.

**Tableau 5-1**  
**Industrie de la gestion des déchets selon la province et le territoire — Caractéristiques du secteur des entreprises**

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
nombre						
<b>Nombre des entreprises</b>						
2006	24	5	56	49	414	410
2008	21	9	63	52	425	481
<b>Total des employés <sup>1</sup></b>						
2006	226	105	804	627	5 430	9 547
2008	194	111	863	598	5 949	10 589
<b>Employés à temps plein</b>						
2006	171	105	716	494	5 106	9 243
2008	166	111	x	548	5 735	10 342
<b>Employés à temps partiel</b>						
2006	55	0	88	133	324	304
2008	28	0	x	50	214	247
milliers de dollars						
<b>Revenus d'exploitation <sup>2</sup></b>						
2006	20 952	18 699	120 663	70 146	1 043 895	2 353 301
2008	31 771	19 384	129 278	116 072	1 071 505	2 456 664
<b>Dépenses d'exploitation <sup>2</sup></b>						
2006	17 906	15 538	110 850	66 206	895 108	2 003 318
2008	28 647	15 543	116 422	107 972	933 828	2 218 034
<b>Dépenses en immobilisations <sup>2</sup></b>						
2006	626	x	5 688	6 802	67 559	145 938
2008	x	x	6 956	5 474	46 028	149 840
	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	Canada
nombre						
<b>Nombre des entreprises</b>						
2006	26	37	193	231	11	1 477
2008	38	44	249	254	13	1 649
<b>Total des employés <sup>1</sup></b>						
2006	547	1 064	2 529	2 923	69	23 871
2008	531	1 119	3 054	3 443	99	26 550
<b>Employés à temps plein</b>						
2006	510	888	2 372	2 821	59	22 485
2008	511	x	2 888	3 342	91	25 327
<b>Employés à temps partiel</b>						
2006	37	176	157	102	10	1 386
2008	20	x	166	101	8	1 223
milliers de dollars						
<b>Revenus d'exploitation <sup>2</sup></b>						
2006	115 736	99 838	556 758	765 511	10 913	5 176 411
2008	157 140	121 504	960 537	769 012	14 879	5 847 745
<b>Dépenses d'exploitation <sup>2</sup></b>						
2006	89 925	87 239	438 647	575 130	9 270	4 309 137
2008	126 917	106 068	786 955	665 607	12 728	5 118 722
<b>Dépenses en immobilisations <sup>2</sup></b>						
2006	x	6 631	31 537	23 909	1 657	303 221
2008	13 963	19 487	142 289	24 225	x	411 651

1. Inclut les employés à temps plein et à temps partiel. Toutes les estimations relatives aux employés provenant des sources de données administratives ont été comptés comme des employés à temps plein.

2. N'inclut que les revenus et les dépenses provenant de la gestion des déchets.

**Note(s)** : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. Ce tableau comprend des données administratives pour les entreprises qui n'ont pas participé à l'enquête en raison de leur petite taille. Les entreprises peuvent avoir une exploitation dans plus d'une province ou d'un territoire. Le nombre total d'entreprises au Canada ne sera donc pas égal au total des entreprises par province.

**Source(s)** : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableau CANSIM 153-0044.

**Tableau 5-2**  
**Industrie de la gestion des déchets selon la province et le territoire — Caractéristiques du secteur des administrations publiques**

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
nombre						
<b>Total des employés <sup>1</sup></b>						
2006	112	x	315	211	702	3 134
2008	127	x	308	219	766	3 184
<b>Employés à temps plein</b>						
2006	75	x	276	172	454	2 737
2008	88	x	275	176	464	2 761
<b>Employés à temps partiel</b>						
2006	37	x	39	39	248	397
2008	39	x	33	43	302	423
milliers de dollars						
<b>Revenus d'exploitation <sup>2</sup></b>						
2006	4 606	x	41 092	38 824	166 376	309 055
2008	6 717	x	62 041	57 236	345 563	557 189
<b>Toutes les dépenses courantes <sup>3</sup></b>						
2006	14 730	x	89 276	50 197	422 753	872 572
2008	15 215	x	103 392	52 751	614 748	1 043 263
<b>Dépenses en immobilisations</b>						
2006	2 102	x	35 373	10 615	67 204	107 384
2008	x	x	20 851	13 205	112 594	187 847
	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	Canada
nombre						
<b>Total des employés <sup>1</sup></b>						
2006	228	269	1 220	864	x	7 146
2008	211	270	1 409	910	x	7 502
<b>Employés à temps plein</b>						
2006	168	161	990	641	x	5 744
2008	166	188	1 128	693	x	6 017
<b>Employés à temps partiel</b>						
2006	60	108	230	223	x	1 402
2008	45	82	281	217	x	1 485
milliers de dollars						
<b>Revenus d'exploitation <sup>2</sup></b>						
2006	26 376	15 064	174 495	235 891	x	1 036 903
2008	49 172	23 600	282 854	374 797	x	1 786 806
<b>Toutes les dépenses courantes <sup>3</sup></b>						
2006	47 332	28 653	222 623	297 181	x	2 066 919
2008	55 102	40 056	289 758	376 941	x	2 615 641
<b>Dépenses en immobilisations</b>						
2006	2 812	6 277	44 761	34 808	x	312 028
2008	3 985	7 768	89 637	27 635	x	493 866

1. Comprend les employés à temps plein et à temps partiel affectés aux activités de gestion des déchets des municipalités visées par l'enquête.
  2. Comprend les recettes tirées expressément de la gestion des déchets par les administrations locales et par d'autres organismes publics qui offrent des services de gestion des déchets. Ne comprend pas les recettes fiscales municipales d'ordre général. Les revenus provenant de la collecte des charges municipales sont inclus dans le total ; avant 2008, ces revenus n'étaient pas nommément déclarés. La comparaison des revenus d'exploitation des administrations publiques pour 2008 avec les revenus des années précédentes n'est pas recommandée.
  3. Inclut les dépenses courantes qui sont directement liées aux services de gestion des déchets.
- Note(s) :** Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. Ce tableau comprend les administrations locales, les conseils et les commissions de gestion des déchets ainsi que les organismes provinciaux chargés de la gestion des déchets. Aucune estimation n'a été faite pour les municipalités non visées par l'enquête.

**Source(s) :** Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableau CANSIM 153-0045.

**Tableau 6**  
**Dépenses courantes du secteur des administrations publiques dans la gestion des déchets selon l'activité, la province et le territoire**

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
milliers de dollars						
<b>Collecte et transport</b>						
2006	6 958	x	22 183	9 294	269 093	375 619
2008	7 117	x	26 579	11 174	328 337	440 477
<b>Frais de déversement</b>						
2006	1 396	x	9 158	6 094	38 465	83 998
2008	1 444	x	10 933	6 944	134 598	139 614
<b>Exploitation des installations d'élimination des déchets</b>						
2006	6 070	x	26 985	20 968	70 842	137 406
2008	6 621	x	26 757	18 159	71 511	132 397
<b>Exploitation des stations de transfert</b>						
2006	0	x	4 056	1 837	2 098	45 946
2008	0	x	6 581	x	6 458	88 250
<b>Exploitation des installations de recyclage</b>						
2006	x	0	7 735	x	18 584	109 177
2008	0	0	7 635	2 541	13 169	61 229
<b>Exploitation des installations de compostage</b>						
2006	0	0	7 341	x	4 431	26 004
2008	0	0	8 511	x	1 120	37 355
<b>Contribution à des fonds pour l'entretien des sites d'enfouissement suite à leur fermeture <sup>1</sup></b>						
2006	..	..	..	..	..	..
2008	0	0	4 283	1 218	4 084	21 091
<b>Autres dépenses courantes</b>						
2006	x	x	11 818	x	19 240	94 421
2008	33	x	12 112	7 784	55 470	122 850
	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	Canada
milliers de dollars						
<b>Collecte et transport</b>						
2006	23 435	13 236	93 001	88 310	x	911 676
2008	29 712	16 022	127 899	107 174	x	1 105 294
<b>Frais de déversement</b>						
2006	7 234	521	11 407	32 105	x	194 634
2008	5 115	x	16 464	47 694	x	368 260
<b>Exploitation des installations d'élimination des déchets</b>						
2006	9 730	7 999	46 287	89 704	x	419 003
2008	11 053	11 274	67 937	115 902	x	465 221
<b>Exploitation des stations de transfert</b>						
2006	791	328	13 263	39 721	x	109 038
2008	x	678	13 986	49 142	x	168 638
<b>Exploitation des installations de recyclage</b>						
2006	4 913	1 795	17 222	7 599	x	171 351
2008	4 716	2 155	16 964	4 664	570	113 643
<b>Exploitation des installations de compostage</b>						
2006	640	x	x	6 329	x	70 624
2008	208	511	x	5 701	x	71 045
<b>Contribution à des fonds pour l'entretien des sites d'enfouissement suite à leur fermeture <sup>1</sup></b>						
2006	..	..	..	..	..	..
2008	1 244	x	9 225	10 179	x	58 401
<b>Autres dépenses courantes</b>						
2006	589	4 251	17 174	33 414	x	190 593
2008	x	1 851	x	36 485	x	265 139

1. Les contributions à des fonds pour l'entretien des sites d'enfouissement suite à leur fermeture ont été enregistrées comme autres dépenses courantes pour les années précédant 2008.

**Note(s)** : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. Inclut les dépenses courantes qui sont directement liées aux services de gestion des déchets.

**Source(s)** : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableau CANSIM 153-0045.

# Introduction

---

L'information qui suit permettra au lecteur de bien comprendre la méthodologie de l'*Enquête de l'industrie de la gestion des déchets* et certains aspects importants de la qualité des données ainsi que les forces et les limites des données et la façon de les exploiter et de les analyser de façon efficace. L'information pourra donc être particulièrement utile aux fins de comparaisons avec les données d'autres enquêtes ou d'autres sources d'information et dans les conclusions à tirer au sujet des variations dans le temps.

## Pourquoi a-t-on besoin de données sur l'industrie de la gestion des déchets?

Une sensibilisation générale accrue à l'importance de l'environnement a amené les gens à s'interroger sur l'incidence environnementale de nos activités. Les déchets produits par la société peuvent avoir un impact sur l'environnement, et ce, de diverses manières. Ainsi, la production et l'élimination des déchets peuvent contribuer à la contamination des sols et des eaux. En outre, le méthane qui n'est pas capté dans les lieux d'enfouissement s'ajoute aux gaz à effet de serre déjà présents dans l'atmosphère.

Par ailleurs, des statistiques sur les quantités de déchets peuvent nous permettre de mesurer l'efficacité des pratiques et des politiques environnementales. Les Canadiens ont accès à une information sur l'environnement sans cesse plus diversifiée sur toutes sortes de questions, y compris la question des déchets. Les Canadiens sont devenus de plus en plus sensibles aux questions environnementales et de ce fait, ils requièrent davantage de statistiques fiables sur l'environnement, afin de leur permettre de prendre des décisions éclairées quant à leurs propres habitudes de consommation. De plus, les chercheurs et les décideurs peuvent utiliser les statistiques sur les déchets pour analyser les tendances de l'industrie et faire en sorte que soient mis en place de bons mécanismes de politique publique.

## L'industrie de la gestion des déchets

Les services offerts par l'industrie de la gestion des déchets comprennent la collecte et le transport des déchets et des matières destinées au recyclage (dont le compostage) ainsi que l'exploitation d'installations d'élimination des déchets dangereux et non dangereux, l'exploitation de stations de transfert, l'exploitation d'installations de recyclage et compostage et le traitement des déchets dangereux.

L'industrie canadienne de la gestion des déchets comprend deux secteurs liés entre eux. Un organisme public comme une administration locale (par exemple, ville, district régional) ou une commission, régie ou office de coordination peut, dans le secteur public, assurer directement des services de gestion des déchets. Ainsi, un certain nombre d'administrations locales peuvent s'entendre pour gérer conjointement un site d'enfouissement ou une installation de recyclage.

L'autre source de services de gestion des déchets est le secteur privé. Des administrations locales peuvent leur confier en sous-traitance certains de ces services, ou ces entreprises peuvent directement se lier par contrat à des clients autres que ces administrations. Ainsi, une région peut adjuger à une entreprise des services de collecte de rue et/ou de recyclage, et cette même entreprise peut passer des contrats distincts avec des immeubles d'appartements ou des complexes industriels.



### **Fournisseurs de services de gestion des déchets — administrations publiques et autres**

Aux fins du présent rapport, les administrations publiques canadiennes comprennent tous les organismes publics et parapublics de niveau inférieur à l'échelon provincial ou territorial. Dans cette vaste catégorie, les fonctions administratives sont réparties entre les municipalités, les conseils à vocation particulière et les districts scolaires locaux. On distingue également les paliers supérieurs et les paliers inférieurs de l'administration municipale. Dans le présent rapport, pour simplifier, on emploie le terme « administration publique » pour désigner un des organismes publics suivants :

Les **paliers supérieurs de l'administration municipale** englobent une ou plusieurs administrations locales telles les municipalités métropolitaines, les districts régionaux, les municipalités régionales ou les comtés.

Les **paliers inférieurs de l'administration municipale** se situent habituellement à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire d'un autre niveau de municipalité. Il peut s'agir de villes, de villages, de cantons, de municipalités rurales, de districts ou de comtés, ou encore de « quasi municipalités », notamment des districts d'administration locale ou des districts d'amélioration locale.

Les **autres fournisseurs publics de services de gestion des déchets** peuvent prendre diverses formes, mais il s'agit généralement d'un groupe de municipalités (habituellement du palier inférieur) qui fournissent collectivement un service de gestion des déchets. Un groupe de ce genre supervise habituellement l'impartition d'un service ou d'un ensemble de services à des entrepreneurs (par exemple l'exploitation d'une installation de recyclage de matières), mais peut aussi fournir lui-même un service (par exemple l'exploitation d'un site d'enfouissement).

## Définir les déchets et leurs composants

---

Les activités de gestion des déchets prennent des formes très diverses et font appel à plusieurs différents intervenants. Il est difficile de dresser un tableau d'ensemble des activités et de tenir compte de toutes les matières gérées.

On observe cependant un point commun : le producteur de matières indésirables veut s'en débarrasser. Ces matières peuvent être des sous-produits d'un processus de production, par exemple la cendre légère provenant d'une chambre de combustion. Par ailleurs, il peut aussi s'agir de produits qui n'ont plus de valeur aux yeux de leur propriétaire actuel, par exemple un journal qui a été lu ou un colis qui a été ouvert et vidé de son contenu.

Dans le secteur de la gestion des déchets, les concepts et les définitions ont évolué au cours des quelques dernières années. La difficulté la plus courante est celle de la classification des déchets. Les stratégies servant à établir des statistiques sur les déchets sont le reflet des besoins propres aux projets statistiques et analytiques. La classification se fait selon le type de déchets (déchets solides non dangereux des municipalités, déchets dangereux), selon le producteur ou l'activité productrice (sources résidentielles, industrielles, commerciales et institutionnelles et travaux de construction et de démolition) et selon le type de matières. Les différences de termes employés par les divers répondants peuvent causer un grand nombre de difficultés d'exécution d'enquêtes (voir la section Qualité des données, concepts et méthodologie — Définitions ). On progresse tant au niveau national qu'international vers la conception et l'application de classifications et de méthodes uniformes pour mesurer les activités de l'industrie de la gestion des déchets ainsi que les matières dont s'occupe ce secteur.

# Conception globale : sources des données et méthodologie

---

## Méthodologie générale

Dans le présent rapport, on trouvera les quantités, les types et les sources de déchets et de matières recyclables, de même qu'une description des caractéristiques de l'industrie de la gestion des déchets sur le plan des finances et de l'emploi. Les estimations viennent de l'intégration des données de deux enquêtes biennales sur les déchets menées par Statistique Canada : *l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises* et *l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques*. Dans les deux cas, on pose essentiellement les mêmes questions sur les quantités et les types de déchets et de matières recyclables, mais les sections traitant des finances sont quelque peu différentes.

Pour dégager les totaux non financiers des sections de l'élimination et du recyclage, on a combiné les données des deux enquêtes et écarté les données en double, qui se produisent en raison de la diversité possible des cadres d'exploitation d'établissements d'élimination et de recyclage. Certains sites peuvent être exploités par l'entité qui en est propriétaire, alors que d'autres appartiennent à un organisme public mais seront exploités par une entreprise privée. Comme le propriétaire d'un établissement n'est pas nécessairement son exploitant et que le questionnaire peut avoir été rempli à la fois par le propriétaire et l'exploitant, il faut s'assurer que les valeurs déclarées par l'établissement ne sont pas comptées deux fois. Dans ce cas, on s'est habituellement reporté aux données déclarées par le propriétaire. Toutefois, quand les données déclarées par le propriétaire et l'exploitant divergeaient nettement, on a poussé la recherche pour en déterminer les causes et la réponse appropriée a été retenue.

Ce n'est pas toute la population qui a accès à des installations d'élimination ou de recyclage ou qui peut en utiliser. Dans les régions rurales en particulier, les gens peuvent s'entendre avec un propriétaire foncier pour aménager sur ses terrains de petits lieux d'élimination (décharges). Pour cette raison et pour d'autres aussi, on a déterminé quelle population serait visée par l'enquête. Pour ce faire, on a utilisé les renseignements fournis par les répondants et d'autres sources d'information sur les municipalités desservies par des installations d'élimination et de recyclage. On a fait le compte de la population totale de ces municipalités à l'aide des données de Statistique Canada<sup>1</sup>. On a aussi calculé la différence entre la population totale et la population visée. On a appliqué une valeur provinciale d'élimination par habitant au chiffre de population ainsi dégagé et on a ajouté ce total au total de l'enquête, ce qui a donné une valeur d'élimination corrigée. La portion du sous-dénombrement de la population est petite et diminue lors de chaque cycle de l'enquête.

On suppose que tous les Canadiens produisent des déchets et que ceux-ci doivent être éliminés de quelque manière, ce qui exige que nous établissions une valeur ajustée d'élimination. Les valeurs de recyclage n'ont toutefois pas à été corrigées de la même façon. À la différence des déchets dont on peut se débarrasser en les enfouissant à l'arrière de la maison, les matières destinées au recyclage doivent être préparées et traitées. Les dépôts de recyclage les plus modestes peuvent ne pas faire partie de l'enquête parce qu'ils se situent au dessous des valeurs seuils de la population municipale ou de la taille d'entreprise, mais la majorité des établissements de récupération où ces matières sont traitées font partie du champ de l'enquête. C'est pourquoi, la plupart des matières recyclées qui s'inscrivent dans les paramètres conceptuels de l'enquête, sont comprises dans les estimations finales.

---

1. Statistique Canada, CANSIM, tableau 051-0001, « Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1er juillet, Canada, provinces et territoires, données annuelles ».

## Champ d'observation de l'enquête

### La classification des services de gestion des déchets

Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) est un système de classification des industries mis au point par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis. Créé dans le contexte de l'Accord de libre-échange nord-américain, il vise à fournir des définitions communes de la structure des activités industrielles des trois pays et un cadre statistique commun pour faciliter l'analyse des trois économies. Le SCIAN s'inspire de principes axés sur l'offre ou la production, de sorte que les données sur les résultats obtenus auprès des industries qui sont classifiées selon le SCIAN se prêtent à l'analyse de questions relatives à la production telles que le rendement du secteur industriel.

Les entreprises qui entrent dans les catégories ci-dessous du SCIAN entrent également dans le « champ d'application » de l'*Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises*.

**56211 Collecte des déchets:** Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à collecter et à transporter des déchets dangereux ou non dangereux dans les limites d'une région locale. Les établissements dont l'activité consiste à collecter des déchets dangereux peuvent avoir la responsabilité de traiter et d'emballer les déchets pour le transport. Sont aussi incluses les stations de transfert des déchets.

**56221 Traitement et élimination des déchets:** Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation de sites de décharge, d'incinérateurs et d'autres installations de traitement ou d'élimination des déchets dangereux ou non dangereux. Sont inclus les établissements qui intègrent les activités de collecte, de traitement et d'élimination des déchets.

**56292 Installations de récupération des matières :** Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation d'installations dans lesquelles des matières recyclables sont séparées des déchets ou dans lesquelles des matières recyclables mélangées sont triées en catégories distinctes et préparées pour l'expédition.

**56299 Tous les autres services de gestion des déchets <sup>CAN</sup> :** Cette classe canadienne comprend les établissements qui ne figurent dans aucune autre classe et dont l'activité principale est la gestion des déchets.

Veuillez noter qu'il manque à cette liste de classifications la catégorie SCIAN 56291, Services d'assainissement. Bien qu'elle appartienne au même groupe SCIAN que l'industrie de la gestion des déchets, cette industrie est exclue car elle n'offre pas de services de gestion des déchets tels qu'ils sont définis par le Conseil canadien des ministres de l'Environnement.

**Source(s):** Statistique Canada, Le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2002, [www.statcan.ca/francais/Subjects/Standard/naics/2002/naics02-index\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/Subjects/Standard/naics/2002/naics02-index_f.htm).

### Période de référence

Les enquêtes sur l'industrie de la gestion des déchets se tiennent à intervalles biennaux. Les données du présent rapport sur les revenus d'exploitation, les dépenses d'exploitation et d'immobilisation, les emplois et sur les quantités de déchets portent sur l'exercice se terminant entre le 1<sup>er</sup> avril 2008 et le 31 mars 2009.

### Secteur des entreprises

Dans l'*Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises* de 2008, on a interrogé les entreprises sur leurs activités de gestion des déchets dans chaque province ou territoire. On les a sélectionnées en fonction du nombre d'employés salariés et de la valeur totale de leurs revenus. Les valeurs seuils (selon les niveaux de revenus et d'emploi) d'inclusion ou d'exclusion d'entreprises de cette enquête postale dépendaient de la province (ou du territoire) où celles-ci exerçaient leurs activités. Ainsi, la valeur seuil était moins élevée pour les entreprises de Terre-Neuve-et-Labrador que pour celles de l'Ontario.

Dans l'enquête auprès des entreprises de 2008, la base de sondage était tirée de l'enquête de 2006. Elle avait été mise à jour selon l'information provenant du Registre des entreprises (RE) de Statistique Canada et des répertoires de l'industrie. Les entreprises sélectionnées dans le RE forment un sous ensemble de l'industrie SCIAN 562 Services de gestion des déchets et services d'assainissement (voir l'encadré « **La classification des services de gestion des déchets** »). La liste combinée a fait l'objet d'une double vérification avec d'autres répertoires de l'industrie, le but étant de prévenir les doubles comptes d'unités.

Pour évaluer la contribution des entreprises non visées par l'enquête en raison de leur petite taille, on a utilisé des données administratives sur les revenus d'exploitation totaux et sur l'ensemble de l'effectif tirées de la Division des données fiscales et du Registre des entreprises de Statistique Canada.

### Secteur des administrations publiques

Des administrations locales et d'autres organismes publics de gestion des déchets ont été sélectionnés pour participer à l'*Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques*, sur la base d'un seuil de population municipale variant selon la province, et selon qu'une installation d'élimination, de recyclage et/ou de compostage était exploitée ou non sur leur territoire.

La liste d'envoi pour l'enquête de 2008 a été fondée sur les données de l'enquête précédente, auxquelles on a ajouté de l'information obtenue auprès de sources provinciales.

Les municipalités ainsi que les conseils régionaux responsables des services de gestion des déchets du Québec ont été ajoutés à la base de sondage pour l'enquête de 2008. Les estimations sur les finances et l'emploi pour le secteur des administrations locales ainsi que les données sur l'élimination sont établies à partir des données de ces enquêtes. Dans le passé, les municipalités du Québec étaient exclues de l'enquête, les renseignements étant obtenus de sources provinciales.

### Variables mesurées

Pour l'année de référence 2008, on a demandé aux répondants de fournir l'information suivante :

- types précis d'activités de gestion des déchets qu'exerce le répondant ;
- quantités totales de déchets, dangereux ou non, gérés dans des installations d'élimination, recyclés, compostés, exportés et importés ;
- provenance des déchets et des matières recyclables ou compostables ;
- revenus totaux de la vente de services de gestion des déchets ;
- dépenses totales d'exploitation et d'immobilisation ; et
- emploi total.

### Collecte et traitement des données

Dans les deux enquêtes, la collecte des données a eu lieu au printemps, à l'été et à l'automne 2009. On a posté des questionnaires à 1 422 entreprises et administrations locales au total. On a reçu les réponses par la poste. Les questionnaires étaient destinés à une personne-ressource qui était chargée des activités de gestion des déchets de l'unité ou qui était au courant de ses activités.

Dans le cas des entreprises exploitées dans plus d'une province, elle devait remplir un questionnaire pour chacune des provinces. Ainsi, une entreprise avec des activités dans trois provinces a rempli trois questionnaires, chacun décrivant les opérations dans chacune des provinces. Le problème ne se posait pas dans le cas de l'enquête sur les administrations locales.

Après la date fixée pour recevoir les déclarations, on faisait un suivi par télécopieur et/ou au téléphone en rappelant aux répondants qu'ils devaient remplir et retourner leurs questionnaires.

Le contrôle des questionnaires produits s'est fait en deux étapes. D'abord, on a procédé à un contrôle de validité pour vérifier si les réponses à certaines questions se situaient dans une plage de valeurs possibles. Un tel contrôle s'appliquait particulièrement aux questions sur les quantités, mais il a aussi servi à repérer les valeurs inusitées dans les sections financières. Il y a ensuite eu un contrôle de la cohérence où on a relevé les cas d'inconsistances logiques entre les réponses aux diverses sections du questionnaire.

Un autre suivi a permis d'obtenir les valeurs manquantes et de corriger les incohérences. La période de collecte s'est terminée au début de novembre 2009.

### **Gestion des déchets du secteur des administrations publiques**

Un grand nombre d'administrations locales retiennent les services d'entreprises privées de gestion des déchets. Il était essentiel que, tant dans sa structure que dans ses énoncés, le questionnaire permette aux répondants de distinguer leurs services propres de ceux qui étaient confiés à la sous-traitance. À l'étape du traitement des données, il a souvent fallu s'adresser aux répondants pour préciser la nature de telles relations.

Il y a aussi les municipalités qui se regroupent pour assurer des services de gestion des déchets à leurs résidents. Dans bien des régions, il existe plus d'un palier d'administration locale et les corps publics de ces paliers peuvent s'occuper de divers aspects de ces services. Nous avons reconnu bien des formes possibles pour ce qui est de la prestation des services en question. Par exemple :

1. Une administration régionale peut desservir un territoire multimunicipal.
2. L'administration du palier supérieur peut assurer tous les services de gestion des déchets
3. Seulement les municipalités du palier inférieur peuvent assurer les services.
4. Les paliers supérieurs et inférieurs peuvent assurer des services différents (l'un exploitant une installation d'élimination et l'autre, des services de collecte de déchets, par exemple).
5. Les paliers supérieurs et inférieurs peuvent assurer les mêmes services dans des secteurs différents d'une région (le palier inférieur peut exploiter une installation d'élimination sur le seul territoire d'une municipalité et l'administration régionale fait de même pour le reste de la région).
6. Les municipalités des deux paliers ou de l'un de ces paliers peuvent collaborer par l'intermédiaire d'un organisme public distinct comme une commission régionale de gestion des déchets qui s'occupe à la fois de la collecte et de l'élimination.
7. Aucune des administrations d'une région ne s'occupe de la gestion des déchets; on laisse à des entreprises privées le soin d'assurer tous les services en question.
8. Il peut exister de nombreuses combinaisons parmi les possibilités que nous venons d'énumérer.

On relève des exemples de toutes ces situations au Canada, et il faut pouvoir tenir compte de ces divers scénarios, tant dans le questionnaire d'enquête que dans le système de traitement des données.

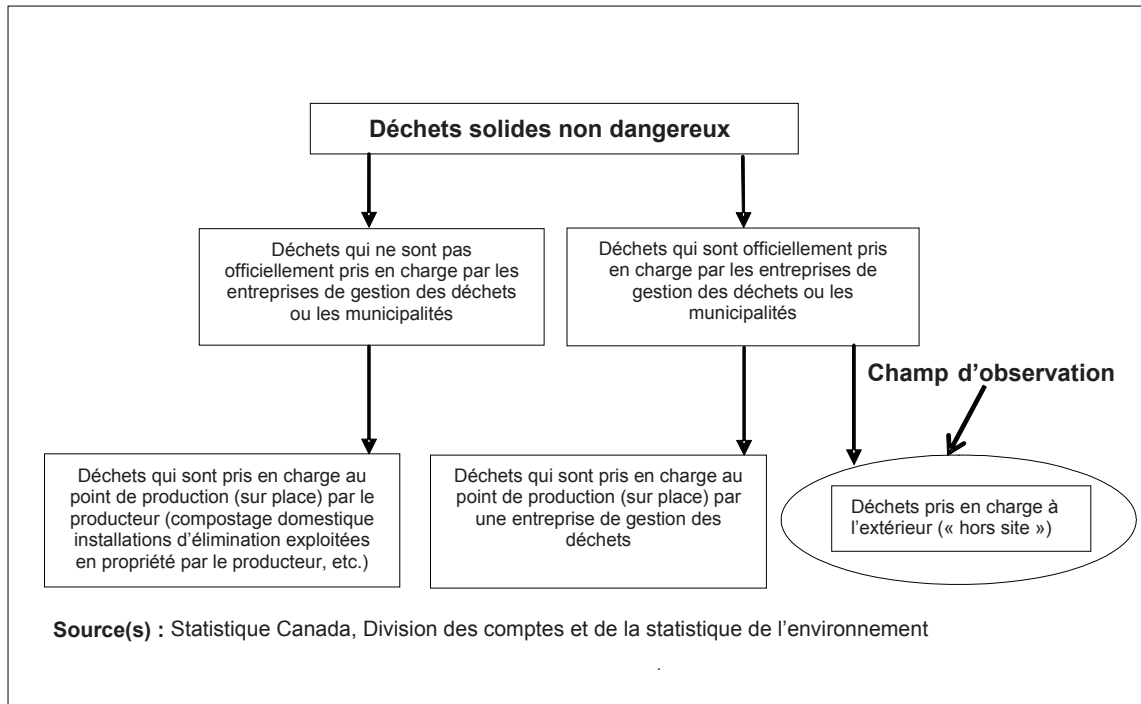
Dans certains cas, il fallait prévoir un suivi à grande échelle auprès des répondants. On a souvent traité globalement les déclarations provenant d'une région afin d'avoir une idée claire du territoire desservi, de prévenir tout double compte ou de ne pas passer à côté d'éléments d'information par inadvertance.

## Évaluation de la couverture de la base de sondage

Les estimations que nous présentons ici portent uniquement sur les déchets et les matières recyclables qui sont entrés dans le circuit de gestion des déchets. En d'autres termes, il s'agit des déchets et des matières recyclables qui ont été ramassés, traités ou éliminés par une administration locale ou une entreprise privée de gestion des déchets. On ne tient donc pas compte des déchets et des matières recyclables qui sont directement gérés par les producteurs.

Figure 1

### Champ d'observation de l'enquête sur l'industrie de la gestion des déchets



Ainsi, une entreprise de pâtes et papiers peut gérer ses déchets sur place ou dans un autre de ses établissements sans recourir à des fournisseurs de l'extérieur. On ne mesure donc pas ces quantités de déchets dans les deux enquêtes. Par ailleurs, les producteurs de déchets peuvent s'occuper eux-mêmes de certains déchets. Dans nombre de ménages et d'entreprises, il y a des composteurs sur place qui traitent au moins une partie de déchets organiques de la maison et du jardin. On tient compte des quantités de matières compostables qui passent par des programmes centraux, mais on exclut le compostage qui se fait sur place. Ajoutons que tous les modes irréguliers d'élimination des déchets comme les rejets interdits dans les décharges ne sont pas couverts. (Les points que nous venons de présenter sont illustrés à la figure 1).

### Établissements faisant partie du champ de l'enquête

Pour le cycle de l'enquête de 2008, un total de 1 093 questionnaires destinés à des établissements compris dans le champ de l'enquête ont été retournés entièrement ou partiellement remplis, soit 411 pour le secteur des entreprises et 682 pour celui des administrations publiques. Parmi les questionnaires non retournés, 155 ont été considérés comme faisant partie du champ d'observation de l'enquête, pour un total combiné de 1 248 répondants compris dans le champ des deux enquêtes.

**Fermetures, fusions et acquisitions, établissements exclus du champ de l'enquête**

Depuis l'enquête de 2006, l'industrie de la gestion des déchets a subi certains changements structurels. Dans le secteur des entreprises, 7 des établissements visés par l'enquête ont fermé leurs portes et 3 fusions ont eu lieu. En outre, 21 entreprises qui fournissaient des services de gestion des déchets en 2006 n'en ont pas fourni en 2008 et, par conséquent, ont été exclues du champ d'observation de la nouvelle enquête. Dans le secteur des administrations locales, 11 municipalités ont fusionné, c'est-à-dire qu'elles ont été intégrées à une municipalité existante ou qu'elles en ont formé une nouvelle; 2 autres ont été exclues du champ de l'enquête menée en 2008.



## Exactitude des données

---

De nombreux facteurs influent sur l'exactitude des résultats d'une enquête. Ainsi, les répondants peuvent avoir mal interprété les questions ou avoir donné des réponses inexactes; des erreurs peuvent aussi s'être glissées dans les données à l'étape de la saisie ou de la totalisation des résultats. Nous avons tout mis en oeuvre pour diminuer le nombre de ces erreurs. Nous avons notamment vérifié toutes les données saisies et procédé à des contrôles de validité et de cohérence, à un suivi poussé auprès des grandes entreprises et à des consultations avec un certain nombre de services publics et d'associations de l'industrie.

### Fardeau de réponse

Afin d'assurer un meilleur suivi et, par conséquent, d'apporter des modifications qui permettraient de réduire le fardeau imposé aux répondants qui doivent remplir les questionnaires, on leur a demandé d'indiquer le temps qu'ils ont pris pour le remplir. Le nombre moyen d'heures indiqué par les répondants aux deux enquêtes est de 3,0.

En général, on peut réduire les erreurs comme une couverture incomplète de l'univers, une classification inexacte des activités des entreprises ou des administrations publiques ou une incohérence parmi les définitions de travail, en menant l'enquête à intervalles réguliers. Ceci permet de tenir à jour les listes d'envoi postal et fait en sorte que les répondants connaissent bien les définitions employées et les types de renseignements à fournir.

L'observation de l'univers de l'industrie est incomplète si on y « oublie » une entreprise. Si la raison en est qu'elle a été incluse fautivement dans une autre industrie, on parle d'erreur de classification. De telles erreurs ont des répercussions sur les estimations, mais elles sont moins fréquentes que par le passé, grâce à l'adoption du système de classification SCIAN (voir à la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Conception globale : sources des données et méthodologie ») et voir l'encadré « **La classification des services de gestion des déchets** ».

### Évaluation de l'exactitude des données

Une façon de juger de l'exactitude des données est de les comparer aux tendances d'autres données qui ont été recueillies. Ainsi, si l'on compare les statistiques sur les déchets de 2008 et celles de 2006, on se rend compte qu'il y a eu une croissance appréciable des revenus de l'industrie canadienne de la gestion des déchets. On constate que, par habitant, on a récupéré plus de déchets non dangereux en 2008 qu'en 2006, mais qu'on a éliminé environ la même quantité de déchets non dangereux en 2006 et en 2008. Les augmentations caractérisant les estimations de la quantité de déchets récupérés se retrouvent dans les estimations des finances et de l'emploi pour les entreprises et les administrations publiques qui forment les deux secteurs de cette industrie. Les données financières sur les entreprises de 2008 ont de plus été comparées aux données administratives du Registre des entreprises de Statistique Canada. Les données sur le recyclage ont été comparées et validées à l'aide des données des gouvernements provinciaux de la Nouvelle-Écosse et de l'Ontario.

### Taux de réponses

Le taux général de réponse aux enquêtes de 2008 sur l'industrie de la gestion des déchets — qui est le rapport entre le nombre de questionnaires entièrement ou partiellement remplis et le nombre total de questionnaires compris dans le champ d'observation de l'enquête — s'est respectivement établi à 79 % et 93 % pour le secteur des entreprises et celui des administrations publiques.

## Taux d'imputation

Pour la plupart, les entreprises et les administrations locales ont très volontiers répondu aux questions de l'enquête, mais certaines n'ont pu produire toutes les données selon le format demandé. Par exemple, les établissements qui n'utilisaient pas une balance ont eu de la difficulté à répondre aux questions sur le poids des matières collectées ou éliminées. Il y a eu imputation des données dans les cas où des valeurs manquaient à des postes du questionnaire ou quand les répondants n'avaient pas produit leur questionnaire même après le suivi intensif qui avait été fait.

## Fiabilité des données

Les taux d'imputation sont un indicateur de la fiabilité des données. Le terme imputation fait ici référence à la proportion de données qui ne sont pas directement tirées de l'enquête mais qui proviennent plutôt d'une source administrative ou qui ont fait l'objet d'une estimation à l'aide de méthodes valables et reproductibles.

Une imputation est nécessaire pour « compléter » le tableau des données lorsque des réponses manquent à des questions ou à des ensembles de questions.

## Secteur des entreprises

Pour les petites entreprises non visées par l'enquête ainsi que celles qui n'ont pas répondu au questionnaire, on s'est reporté aux données sur les finances et l'emploi du Registre des entreprises de Statistique Canada et à d'autres sources administratives (par exemple, les dossiers fiscaux) pour remplacer les valeurs manquantes.

Pour les grandes entreprises, on a comparé les valeurs imputées aux valeurs des années antérieures et à d'autres sources, comme les rapports annuels et les déclarations aux bourses de valeurs mobilières, de manière à garantir la qualité des valeurs imputées.

Le taux global d'imputation pour les variables financières des entreprises a été de 21 %.

## Secteur des administrations publiques

Les valeurs des années antérieures ont servi à l'estimation des valeurs manquantes sur les finances et l'emploi dans le cadre de l'enquête sur le secteur des administrations publiques. Comme le taux de réponse a été élevé (93 %) pour cette enquête, il y avait très peu de valeurs à imputer.

## Élimination et recyclage des déchets

Pour l'imputation des valeurs manquantes des sections sur l'élimination et le recyclage on a fait appel à des méthodes différentes. Comme cette section était identique dans les deux enquêtes, tant pour le secteur des entreprises que pour le secteur des administrations publiques, les résultats de ces enquêtes ont facilement été combinés, d'où la possibilité d'éliminer les données en double et de tirer une réponse complète à partir de réponses partielles. Par exemple, pour les sites d'enfouissement appartenant à une administration locale et exploités en sous-traitance, cette administration et l'entreprise sous-traitante ont produit une déclaration. On a éliminé les données en double pour que la déclaration soit unique dans le cas de ces sites d'enfouissement. Par ailleurs, si les deux répondants n'avaient pu déclarer tous les aspects de l'exploitation de l'installation, il a suffi de combiner leurs réponses pour obtenir un dossier complet. Pour illustrer, disons que l'entreprise pourrait avoir omis de mentionner la quantité totale de déchets éliminés dans ce site d'enfouissement, mais que par contre, la municipalité pourrait l'avoir déclarée.

Un bon nombre des valeurs de cellules manquantes dans les formulaires d'enquête remplis ont été obtenues à la suite d'une intense activité de suivi par courrier électronique ou par téléphone. Les autres valeurs manquantes ont été fournies par des personnes ressources des administrations provinciales et locales, des spécialistes de l'industrie et des sources disponibles pour le grand public comme Internet.

Les tableaux du présent rapport comprennent des données dont la qualité a été jugée suffisante pour une diffusion à un niveau désagrégé. Les impératifs de confidentialité des données interviennent dans une telle évaluation au même titre que les taux d'imputation. Les données doivent être diffusées à un niveau où il est impossible d'établir l'identité d'un répondant, dans quelque cellule que ce soit. Ajoutons que les niveaux d'imputation doivent rester dans des limites raisonnables.

### Limites des données

Nous avons tout mis en oeuvre pour que les estimations de ce rapport soient d'une grande qualité et d'une grande fiabilité, mais il importe de bien saisir les limites de l'information livrée, ce qui permettra au lecteur de prendre des décisions éclairées avant de poursuivre la recherche ou l'analyse au moyen de ces estimations.

### Couverture

Comme on l'indique à la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Conception globale : sources des données et méthodologie – **Évaluation de la couverture de la base de sondage** », les estimations du présent rapport portent uniquement sur les matières qui sont entrées dans le circuit de la gestion des déchets. On a exclu les déchets dont a pu s'occuper sur place une entreprise ou un ménage. La majeure partie des déchets résidentiels sont pris en charge par les municipalités ou des entreprises privées et, par conséquent, sont couverts par l'enquête, mais on peut croire qu'une quantité appréciable est aussi gérée sur place par les producteurs industriels. Par ailleurs, une part importante des déchets sont transportés par le producteur, directement chez des transformateurs secondaires, comme des usines de pâtes et papiers, sans qu'intervienne aucune entreprise ou administration locale participant à la gestion des déchets. Des preuves non scientifiques laissent supposer que ces pratiques sont de plus en plus répandues.

Les déchets agricoles ne sont pas couverts par ces enquêtes. Ils sont habituellement gérés sur place ou par les soins d'entreprises spécialisées qui ne sont pas classifiées comme appartenant à l'industrie de la gestion des déchets dans le SCIAN.

En outre, les données ne comprennent pas les matières traitées en vue de leur réutilisation ou de leur revente, qu'il s'agisse de ferraille ou de vieux vêtements qui sont vendus en gros par la suite ou de matières qui sont recueillies par un système de consigne et qui ne sont pas traitées dans un centre de récupération.

### Classification et mesure des flux de déchets

On est constamment à la recherche d'améliorations qui permettraient d'uniformiser les définitions des concepts et des méthodes de calcul des flux de déchets au Canada. Même si des améliorations sont apportées à chaque cycle de l'enquête, des incohérences subsistent. Par exemple, certains secteurs de compétence considèrent la réutilisation de l'asphalte comme étant du recyclage, contrairement à d'autres secteurs de compétence. Certains incluent la couche de couverture dans le calcul des quantités et d'autres non.

On observe aussi qu'il existe différentes méthodes de mesure. Certains établissements mesurent les quantités de déchets au poids et d'autres, au volume; d'autres encore n'appliquent aucune méthode de mesure. Comme les normes de déclaration découlent d'une concertation, les enquêtes de Statistique Canada sur la gestion des déchets seront révisées en conséquence.

# Comparabilité des données et sources connexes

---

## Comparaisons entre les sources de données

Comme il est mentionné dans la section Exactitude des données, il est difficile de comparer les quantités de déchets et de matières recyclables entre les municipalités sans un système normalisé de classification et de mesure au niveau national. Les enjeux relatifs à la confidentialité peuvent aussi faire obstacle à de telles comparaisons.

### Québec

Dans les cycles d'enquête précédents, on a réduit le fardeau de réponse au Québec en utilisant les résultats d'une enquête provinciale réalisée par RECYC-QUÉBEC. Les estimations pour la récupération des déchets sont utilisées systématiquement dans les tableaux statistiques du présent rapport. On réexamine cet arrangement après chaque cycle d'enquête afin de déterminer si les données recueillies et publiées par RECYC-QUÉBEC sont réellement comparables aux données des enquêtes de Statistique Canada.

## Comparaisons dans le temps

Les données de l'enquête de 2008 sont comparables aux données des années antérieures pour les variables suivantes :

- Données sur l'élimination : comparabilité avec 2002, 2004 et 2006. Il faut toutefois faire preuve d'une certaine prudence dans la comparaison des données sur l'élimination, surtout si on compare les années précédant l'année 2002 avec les années ultérieures parce qu'avant 2002 les déchets exportés n'étaient pas inclus dans les estimations.
- Données sur le recyclage : comparabilité avec 2000, 2002, 2004 et 2006.
- Données financières du secteur des entreprises : comparabilité de la plupart des variables avec 1995, 1996, 1998, 2000, 2002, 2004 et 2006. Un certain nombre de variables ont été ajoutées ou retranchées de cycle en cycle.
- Données financières du secteur des administrations locales : comparabilité de la plupart des variables avec 1994, 1996, 1998, 2000, 2002, 2004 et 2006. Un certain nombre de variables ont été ajoutées ou retranchées d'un cycle à l'autre. Les revenus bruts incluent pour la première fois en 2008 les montants reçus des charges municipales. Cette addition a causé une forte hausse des revenus déclarés par les administrations locales. Ainsi, la comparaison des revenus d'exploitation des administrations publiques de 2008 avec le revenus des années précédentes n'est pas recommandée.
- On a révisé une partie des données relatives aux années et aux variables énumérées; l'utilisateur devrait contacter la Division des comptes et de la statistique de l'environnement pour obtenir les dernières estimations.

## Révisions

La mise au point continue de méthodes uniformes au niveau national favorisera les comparaisons futures d'années en années. Les données relatives à l'année la plus récente sont susceptibles d'être révisées. Le taux général de révision biennal des données sur les quantités éliminées et récupérées a été inférieur à 5 % pour chacun des trois derniers cycles de l'enquête. Les taux sont parfois supérieurs dans les provinces et les territoires. Les révisions des données sur les finances et l'emploi se sont révélées négligeables.

## Questions de mesure

La récupération des déchets fait généralement référence à la non élimination de matières au moyen d'une combinaison de procédés et de mesures. Il s'agit là des activités de traitement des déchets qui permettent d'éviter l'enfouissement ou l'incinération<sup>1</sup>. On doit tenir compte d'un certain nombre de points lorsqu'on emploie ces données.

Premièrement, les quantités de matières récupérées visent seulement les matières qui ont fait l'objet d'un traitement en vue du recyclage dans des installations de recyclage appartenant à des intérêts publics ou privés. Les données excluent les matières qui ont été traitées et réutilisées sur place par une entreprise ou un organisme public dans le cadre de ses activités de production ou d'activités économiques secondaires. Ce sont des matières qui ne sont jamais entrées dans le circuit de gestion des déchets non dangereux et qui, par conséquent, ne sauraient être considérées comme des déchets aux fins de la présente enquête.

Deuxièmement, on reconnaît que les données relatives à une grande partie de la catégorie de la réutilisation ne figurent pas dans nos tableaux. Par exemple, on exclut les vieux vêtements donnés à un détaillant et revendus par la suite, tout comme les appareils électroménagers d'occasion qui sont remis en état, puis mis en vente. Quant aux produits consignés comme les bouteilles de bière, ils sont classés dans la catégorie de la réutilisation et ne se trouvent pas dans les tableaux à moins d'avoir été traités dans un centre de récupération.

Troisièmement, les données ne comprennent pas les matières dont s'occupent les grossistes de ferraille, de matières plastiques ou de papier. Comme pour les autres données de notre rapport, il s'agit de données portant uniquement sur les entreprises dont la principale source de revenu consiste en activités de gestion des déchets ainsi que sur les organismes publics qui assurent des services semblables.

Quatrièmement, le secteur agricole est largement absent de cette information. Les déchets et les matières recyclables (animaux morts, fumier ou autres) des exploitations agricoles sont généralement éliminés sur place par le producteur ou confiés à des entreprises spécialisées en gestion de déchets agricoles. Suivant le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), la plupart de ces entreprises n'appartiennent pas à l'industrie de la gestion des déchets.

Cinquièmement, les données ne tiennent pas compte de la terre contaminée qui sert de matériau de recouvrement ou à un autre usage dans un établissement d'élimination (par exemple le remblayage). On doit également prendre note que d'autres matières abondantes sont exclues, par exemple l'asphalte des chaussées et les débris de défrichage (terre, broussailles, souches ou autres).

En sixième lieu, il est reconnu qu'une quantité éventuellement importante de matières récupérées des sites d'enfouissement pourrait être recueillie dans le cadre de programmes de gérance ou de reprise. Les programmes de gérance existent au niveau national ainsi que provincial et territorial pour des articles tels que les pneus, les produits électroniques, les récipients à boisson, les batteries, la peinture et l'huile usagée. Certaines de ces matières peuvent être incluses dans les données recueillies dans le cadre de l'enquête si les entreprises participant à la collecte et (ou) au traitement de ces matières relèvent de l'industrie de la gestion des déchets selon la définition du SCIAN, ou si une municipalité participant à la collecte de matières ou à l'administration d'un programme a déclaré ces matières dans son questionnaire d'enquête.

Enfin, les données sur le compostage comprennent les tonnages gérés au moyen de programmes centralisés publics administrés par les municipalités ou par des conseils ou des commissions de gestion des déchets ainsi que les tonnages des installations privées exploitées par des intérêts privés. Les données sur le compostage excluent les estimations pour les programmes de compostage sur place, tels que le compostage domestique. En outre, les données sur le compostage sur place des déchets industriels, par exemple les données des entreprises qui compostent les déchets produits au cours de l'extraction des ressources naturelles (par exemple, exploitation forestière ou pêche) peuvent être exclues si l'activité commerciale principale de ces entreprises ne relève pas de l'industrie de la gestion des déchets selon la définition du SCIAN.

---

1. GAP Team, 15 juin, 2000, Manual on Generally Accepted Principles (GAP) for Calculating Municipal Solid Waste Flow. Toronto, p. 15.

# Définitions

---

## Compostage

Processus de traitement biologique aérobie utilisé le plus souvent au Canada à l'heure actuelle pour la gestion des déchets biodégradables de sources résidentielles, par exemple les déchets de feuilles et de jardin et les déchets de cuisine.

## Déchets

Ces dernières années, on a proposé plusieurs définitions des déchets. Un point commun à ces définitions est la notion que les déchets sont des matières indésirables dont le producteur veut se débarrasser. Ces matières indésirables peuvent être des sous-produits d'un procédé de production, par exemple la cendre légère provenant d'une chambre de combustion. Par ailleurs, il peut s'agir d'un produit qui n'a plus de valeur aux yeux de son propriétaire actuel comme un journal qui a été lu, un colis qui a été ouvert et vidé de son contenu ou une pomme qui a été mangée jusqu'au cœur, tous ces objets étant semblables dans la mesure où ils ont perdu leur valeur inhérente d'origine du point de vue des consommateurs.

## Déchets dangereux

Comprend toutes les matières désignées dangereuses en raison de leur nature ou de leur quantité et exigeant des techniques de manutention spéciales, tel qu'il est précisé dans les textes législatifs.

## Déchets destinés à l'élimination

Ensemble des matières dont ne veulent plus leurs producteurs et qui sont gérées par des installations d'élimination (on exclut les matières destinées au recyclage et au compostage).

## Déchet de construction et de démolition

Comprend les déchets provenant de la construction et de la démolition. Il s'agit généralement de matières comme le bois, les cloisons sèches, le métal, le carton, les portes, les fenêtres, le câblage et autres. On exclut les matières se rapportant au déblaiement des terrains non développés ainsi que des matières telles l'asphalte des chaussées, le béton, les briques et le sable ou le gravier propres.

## Déchets des secteurs industriel, commercial et institutionnel

Déchets qui sont produits par toutes les sources non résidentielles d'une municipalité et que l'on exclut des déchets résidentiels. Cela comprend :

- les déchets industriels produits par les secteurs manufacturiers, primaires et secondaires, puis gérés à l'extérieur des exploitations en question; ce type de déchets relève généralement d'un contrat de collecte conclu avec le secteur privé ;
- les déchets commerciaux produits par des exploitations commerciales comme les centres commerciaux, les restaurants ou les bureaux; certains déchets commerciaux (provenant de petites boutiques, par exemple) peuvent relever du mode de collecte municipale, tout comme les déchets résidentiels ;

- les déchets du secteur institutionnel produits par des établissements comme les écoles, les hôpitaux, les installations gouvernementales, les résidences pour personnes âgées et les universités, etc. Ce type de déchets relève généralement d'un contrat de collecte conclu avec le secteur privé.

### **Déchets non résidentiels**

Comprend les déchets solides non dangereux provenant des municipalités, de source industrielle, commerciale et institutionnelle, de même que les déchets produits par les travaux de construction et de démolition.

### **Déchets résidentiels**

Comprend les déchets solides provenant de sources résidentielles, c'est-à-dire des ménages, ce qui comprend les déchets recueillis par les municipalités (soit par leurs propres employés, soit au moyen de contrats attribués à des entreprises) et les déchets de sources résidentielles qui sont apportés par le producteur à des dépôts, à des stations de transfert et à des installations d'élimination.

### **Incinération**

Combustion de déchets. La plupart des secteurs de compétence au Canada considèrent l'incinération comme une forme d'élimination.

### **Industrie de la gestion des déchets**

Pour les besoins de ces enquêtes, l'industrie de la gestion des déchets comprend généralement les entreprises et les organismes publics se trouvant au Canada et qui fournissent des services de collecte, de transport, de récupération, de traitement ou d'élimination des déchets ou des matières recyclables.

### **Installation d'élimination**

Installation servant à l'enfouissement, à l'incinération ou au traitement des déchets pour leur élimination définitive.

### **Matières recyclables**

Matières qui ont atteint la fin de leur durée utile sous leur forme d'origine ou selon leur destination initiale et qui peuvent être transformées par le recyclage en des matières premières pouvant servir à un autre procédé de production.

### **Production**

La production totale est la somme de l'ensemble des déchets solides non dangereux, résidentiels et non résidentiels, qui ont été éliminés dans une installation d'élimination hors site et l'ensemble des matières envoyées pour le recyclage à une installation de recyclage hors site.

### **Récupération**

Correspond à la quantité de matières non dangereuses récupérées des installations d'élimination et représente la totalité des matières traitées en vue du recyclage dans une installation de recyclage ou compostage hors site.

## **Recyclage**

Procédé par lequel une matière (par exemple, le verre, le métal, le plastique, le papier) est détournée du flux des déchets et retransformée en un nouveau produit ou utilisée en tant que substitut d'une matière brute.

## **Redevance ou frais d'élimination**

Frais versés au propriétaire, au bailleur ou à l'exploitant d'un site d'enfouissement accordant le droit d'éliminer des déchets à cet endroit. Les frais peuvent être évalués en fonction du poids (par exemple à la tonne), du volume (par exemple au mètre cube) ou des matières éliminées (les frais diffèrent selon le type de matières éliminées comme des électroménagers ou des pneus). On parle parfois de droits ou de frais d'enfouissement ou de déversement.

## **Site d'enfouissement sanitaire**

Site d'enfouissement qui, au minimum, n'accepte de recevoir que certains types de déchets et qui dispose de mécanismes de surveillance (comme une clôture et du personnel) pour contrôler les types et les quantités de déchets qui y sont déchargés. Souvent, ce terme désigne aussi les sites d'enfouissement qui disposent de mécanismes permettant de séparer les déchets et les lixiviats de la nappe phréatique ou d'extraire les lixiviats en vue de leur traitement et de leur élimination.

## **Station de transfert**

Installation où les déchets transportés par des véhicules servant à la collecte des déchets sont transférés dans d'autres véhicules qui transportent les déchets jusqu'au lieu de l'élimination définitive, de recyclage ou de réutilisation.



# Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises, 2008

**Confidentiel une fois rempli.**

*If you prefer to receive this questionnaire in English, please call us toll-free at 1-888-659-8229.*

Renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

Corriger au besoin :

Raison sociale									
Nom commercial									
a/s de									
Adresse									
Ville									
Province/territoire					Code postal				

## Veuillez lire ce qui suit avant de remplir le questionnaire

### OBJECTIF DE L'ENQUÊTE

La présente enquête vise à recueillir des renseignements qui aideront les Canadiens à comprendre les contributions de l'industrie de la gestion des déchets à l'économie et à l'environnement du Canada. Les résultats permettront aux entreprises de l'industrie, de même qu'aux responsables des politiques publiques, de prendre des décisions éclairées fondées sur des données spécifiques à l'industrie de la gestion des déchets. **Statistique Canada effectue également une enquête sur l'industrie de la gestion des déchets (secteur des administrations publiques) en 2008.** Ces deux enquêtes permettront de fournir une description complète de la gestion des déchets au Canada.

### CONFIDENTIALITÉ

La **Loi interdit** à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de cette enquête qui permettraient d'identifier une entreprise sans le consentement écrit obtenu au préalable auprès de cette entreprise. Les données déclarées dans ce questionnaire resteront confidentielles; elles serviront exclusivement à des fins statistiques. Les dispositions de la *Loi sur la statistique* qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la *Loi sur l'accès à l'information* ou par toute autre loi.

### CARACTÈRE LÉGAL

Cette enquête est menée en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19. **EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.**

### RENSEIGNEMENTS

Si vous avez besoin d'aide pour remplir le questionnaire ou si vous avez des questions ou des commentaires ayant trait à l'enquête, veuillez vous adresser à la :

**Division des opérations et de l'intégration**  
**Statistique Canada**  
**Ottawa (Ontario) K1A 0T6**  
 Téléphone (sans frais) : **1-888-659-8229**  
 Télécopieur : **1-800-755-5514**  
 Adresse électronique : [enviro-dechets-ent@statcan.gc.ca](mailto:enviro-dechets-ent@statcan.gc.ca)

Dans toute correspondance au sujet de ce questionnaire, veuillez indiquer le numéro d'identification qui figure sur l'étiquette.

### COMMENT REMPLIR CE QUESTIONNAIRE

Utilisez une plume noire ou bleue

Remplissez un cercle  OU Inscrivez un nombre    
 OU Inscrivez en lettres moulées dans une boîte **CANADA**

**IMPORTANT :** Veuillez consulter les définitions au verso du questionnaire avant de répondre. Si votre réponse à une question est zéro, veuillez inscrire « 0 » dans la case correspondante plutôt que de laisser la cellule vide. Veuillez indiquer les montants en dollars canadiens.

**Veuillez retourner ce questionnaire dans les 30 jours suivant sa réception.**

Si vous êtes dans l'impossibilité de respecter ce délai, veuillez informer la Division des opérations et de l'intégration de la date à laquelle vous prévoyez pouvoir répondre aux questions.

À l'usage de Statistique Canada seulement

Reçu		
A	M	J

Vérif.		
A	M	J

À la méc.		
A	M	J

Lot

Coll.

CSF

## Section 1 - Information sur l'entreprise

### Description de l'entreprise

- 1.1 Le questionnaire ne s'applique qu'à une exploitation de cette entreprise se trouvant dans une seule province ou un seul territoire.** Pour toute exploitation située dans une autre province ou un autre territoire, veuillez remplir un questionnaire séparé. Veuillez nous téléphoner (sans frais) au 1-888-659-8229 si vous avez besoin de questionnaires supplémentaires. Vous pouvez aussi faire des copies de ce questionnaire.

**Province ou territoire auquel s'applique cette déclaration :**

101

- 1.2 Cette entreprise a-t-elle fourni des services de gestion des déchets dans plus d'une province ou d'un territoire en 2008?**

102  Oui ► *Passez à la question 1.3.*  Non ► *Passez à la question 1.4.*

- 1.3 Veuillez indiquer toutes les autres provinces ou tous les autres territoires dans lesquels cette entreprise fournit des services de gestion des déchets et pour lesquels vous fournirez un questionnaire.**

*Cochez tous ceux qui s'appliquent.*

121  T.-N.-L.    123  N.É.    125  Qc    127  Man.    129  Alb.    131  Yn    133  Nt  
122  Î.-P.-É.    124  N.-B.    126  Ont.    128  Sask.    130  C.-B.    132  T.-N.O.

- 1.4 Veuillez indiquer lesquels des activités ou services suivants, relatifs à la gestion des déchets, sont exercés par cette entreprise dans la province ou le territoire indiqué à la question 1.1.**

*Voir les définitions au verso du questionnaire. Cochez tous ceux qui s'appliquent.*

#### Déchets (ordures) non dangereux, matières recyclables et matières organiques

- 105  Collecte de déchets, résidentiels  
106  Collecte de déchets, non résidentiels (IC&I et C&D)  
134  Transport des déchets  
108  Collecte de matières recyclables/collecte de matières organiques, résidentielles  
109  Collecte de matières recyclables/collecte de matières organiques, non résidentielles  
112  Services de recyclage/de traitement des matières organiques (p. ex., centre de récupération et de tri, une installation de compostage)  
110  Installation de transfert de déchets  
114  Installation d'élimination/de traitement des déchets  
135  Autres services de déchets non dangereux (*Veuillez préciser*) <sup>136</sup>

#### Déchets dangereux

- 107  Collecte de déchets  
111  Installation de transfert de déchets  
113  Traitement des déchets  
137  Recyclage des déchets  
115  Installation d'élimination de déchets  
138  Autres services de déchets dangereux (*Veuillez préciser*) <sup>139</sup>

#### Autres activités de gestion ou services de gestion des déchets

- 116  Traitement et entreposage des eaux usées  
117  Autre (*Veuillez préciser*) <sup>118</sup>

## Période de déclaration

1.5 Veuillez déclarer les renseignements financiers pour l'exercice le plus récent ayant pris fin entre le 1<sup>er</sup> avril 2008 et le 31 mars 2009.

Exercice financier      Début : <sup>119</sup>      Fin : <sup>120</sup>

Année	Mois	Jour	Année	Mois	Jour
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

## Section 2 - Collecte et transport des déchets non dangereux (ordures), des matières recyclables et des matières organiques

*Pour les entreprises engagées uniquement dans des activités ou des services de gestion des déchets dangereux, veuillez passer à la section 6 : Données financières et données sur l'emploi.*

### Collecte/Transport des déchets non dangereux (ordures)

2.1 En 2008, cette entreprise a-t-elle effectué ou sous traité les services pour la collecte et/ou le transport de déchets non dangereux destinés à une site d'enfouissement, un incinérateur/une installation d'énergie des déchets, un installation de traitement de déchets résiduels, ou une station de transfert?

<sup>201</sup>  Oui ► *Passez à la question 2.2.*       Non ► *Passez à la question 2.3.*

2.2 Veuillez préciser le nom des installations auxquelles les déchets ont été livrés. N'inclure que les destinations finales telles que les sites d'enfouissement, les incinérateurs/les installations d'énergie des déchets, une installation de traitement de déchets résiduels, etc. Ne pas préciser les stations de transfert à moins que ce soit la destination finale des déchets collectés/transportés par l'entreprise.

255

256

257

258

### Collecte/transport des matières recyclables non dangereuses

2.3 En 2008, cette entreprise a-t-elle collecté/transporté des matières recyclables non dangereuses?

<sup>212</sup>  Oui ► *Passez à la question 2.4.*       Non ► *Passez à la question 2.5.*

2.4 Veuillez préciser le nom des installations auxquelles les matières recyclables ont été livrées.

259

260

261

262

## Collecte/transport de matières organiques

2.5 En 2008, cette entreprise a-t-elle collecté/transporté des matières organiques destinées au traitement (p. ex., le compostage ou la digestion anaérobie)?

246  Oui ► *Passez à la question 2.6.*  Non ► *Passez à la section 3.*

2.6 Veuillez préciser le nom des installations où les matières organiques ont été traitées.

263

264

265

266

## Section 3 - Réacheminement des déchets : traitement des matières organiques et recyclage

### Traitement des matières organiques (compostage et digestion anaérobie)

3.1 En 2008, cette entreprise possédait-elle ou exploitait-elle une installation où les matières organiques étaient traitées? Veuillez inclure les sites d'enfouissement où les matières organiques ont été compostées.

327  Oui ► *Veuillez remplir ce qui suit.*  Non ► *Passez à la question 3.3.*

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez.

► 367

**Veuillez inclure la quantité totale des déchets de nourriture, des déchets organiques séparés à la source, de feuilles et de résidus de jardin, ainsi que d'arbres de Noël et de citrouilles.**

Nom et propriétaire de l'installation	Année d'ouverture	Quantité de matières reçues à l'installation (tonnes métriques)	Sources des matières (pourcentage) (Voir les définitions au verso du questionnaire)			Matières éliminées comme résidu de traitement (p. ex., des matières contaminées) (%)
			Résidentielles (%)	Non résidentielles (IC&I et C&D) (%)	Les totaux doivent être égaux à 100 %	
329	331	332	368	369	100 %	371
336	338	339	372	373	100 %	375
343	345	346	376	377	100 %	379
Total ►		364				

**3.2** Veuillez indiquer la quantité de chaque type de matière organique traitée dans la/les installation(s) mentionnée(s) à la question 3.1.

Type de matière	Quantité de matières organiques (tonnes métriques)	Type de matière	Quantité de matières organiques (tonnes métriques)
Feuilles et résidus de jardins ▶	183 	Biosolides ▶	185 
Déchets de nourriture/ Déchets organiques séparés à la source ▶	184 	Autre (Veuillez préciser) <sup>186</sup> <input type="text"/>	189 
Déchets de la foresterie/ Déchets de bois ▶	187 	Autre (Veuillez préciser) <sup>190</sup> <input type="text"/>	191 
Déchets de l'agriculture ▶	188 	Autre (Veuillez préciser) <sup>194</sup> <input type="text"/>	192 

**Recyclage**

**3.3** En 2008, cette entreprise possédait-elle ou exploitait-elle un centre de récupération et de tri, un centre de recyclage ou un centre d'apports volontaires (municipal ou privé) où les matières ont été préparées/collectées en vue de leur recyclage?

<sup>385</sup>  Oui ▶ Passez à la question 3.4.  Non ▶ Passez à la section 4.

**3.4** Veuillez remplir ce qui suit.


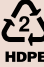

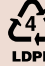
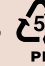
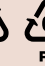
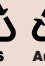
Nom et propriétaire de l'installation	Sources des matières (pourcentage) (Voir les définitions au verso du questionnaire)				Matières éliminées comme résidu de traitement (p. ex., des matières contaminées) (%)
	Résidentielles (%)	Non résidentielles (IC&I) (%)	Construction et démolition (C&D) (%)	Les totaux doivent être égaux à 100 %	
225 <input type="text"/> <input type="text"/>	228 	229 	230 	100 %	386 
232 <input type="text"/> <input type="text"/>	235 	236 	237 	100 %	387 
239 <input type="text"/> <input type="text"/>	242 	243 	244 	100 %	388 

Veuillez dresser la liste des installations additionnelles dans la section Commentaires (section 7).

**3.5** Veuillez indiquer les quantités de matières vendues sur le marché provenant des installations indiquées à la question 3.4. Compter les quantités une fois seulement. Veuillez exclure les matières organiques déclarées à la question 3.1.

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez.

▶ 389

Type de matière	Quantité de matières vendues sur le marché (tonnes métriques)	Type de matière	Quantité de matières vendues sur le marché (tonnes métriques)
Journaux, annuaires téléphoniques, revues ▶	314 <input type="text"/>	Plastique – PET (1)  ▶	391 <input type="text"/>
Carton ondulé ▶	315 <input type="text"/>	Plastique – PEHD (2)  ▶	392 <input type="text"/>
Fibres à papier mélangées et carton pour boîtes ▶	316 <input type="text"/>	Tous les autres plastiques (3-7)      ▶	393 <input type="text"/>
Verre ▶	317 <input type="text"/>	Plastiques mélangés ▶	323 <input type="text"/>
Métaux ferreux (incluant les ferrailles) ▶	318 <input type="text"/>	Récipients aseptiques/ emballages Tetra Pak ▶	398 <input type="text"/>
Électroménagers ▶	395 <input type="text"/>	Récipients triangulaires (p. ex., les cartons à lait) ▶	399 <input type="text"/>
Aluminium ▶	394 <input type="text"/>	Électroniques ▶	396 <input type="text"/>
Cuivre ▶	390 <input type="text"/>	Pneus ▶	397 <input type="text"/>
Métaux mélangés (ferreux et non ferreux) ▶	322 <input type="text"/>	Matériaux de construction et de démolition (Veuillez ne pas inclure l'asphalte, le béton, les gravats et les matières se rapportant au déblaiement des terrains) ▶	324 <input type="text"/>
Autre (Veuillez préciser) <sup>366</sup> <input type="text"/> ▶			325 <input type="text"/>
<b>Total des matières vendues sur le marché</b> ▶			326 <input type="text"/>

## Section 4 - Gestion des déchets non dangereux (ordures)

### Stations de transfert

4.1 En 2008, cette entreprise possédait-elle ou exploitait-elle une station de transfert pour les déchets non dangereux?

501

Oui ► Passez à la question 4.2.

Non ► Passez à la question 4.3.

4.2 Pour chaque station de transfert exploitée dans la province ou le territoire en 2008, indiquez le nom, le propriétaire et indiquez la meilleure estimation des sources de déchets et la quantité totale de déchets qui est gérée par la station de transfert.

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez.

502

Nom et emplacement de la station de transfert	Propriétaire de la station de transfert si différent de l'entreprise	Pourcentage approximatif de déchets total gérés par l'installation, selon la source			Présence de balance? <i>Si oui, remplir le cercle</i>	Quantité de déchets gérés par la station de transfert <i>(tonnes métriques)</i>
		Résidentielle	Non résidentielle (IC&I)	Construction et démolition (C&D)		
503 <input type="text"/> <input type="text"/>	504 <input type="text"/> <input type="text"/>	505 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	506 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	507 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	508 <input type="radio"/>	509 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
510 <input type="text"/> <input type="text"/>	511 <input type="text"/> <input type="text"/>	512 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	513 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	514 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	515 <input type="radio"/>	516 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
517 <input type="text"/> <input type="text"/>	518 <input type="text"/> <input type="text"/>	519 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	520 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	521 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	522 <input type="radio"/>	523 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
524 <input type="text"/> <input type="text"/>	525 <input type="text"/> <input type="text"/>	526 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	527 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	528 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	529 <input type="radio"/>	530 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
531 <input type="text"/> <input type="text"/>	532 <input type="text"/> <input type="text"/>	533 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	534 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	535 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	536 <input type="radio"/>	537 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
538 <input type="text"/> <input type="text"/>	539 <input type="text"/> <input type="text"/>	540 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	541 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	542 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	543 <input type="radio"/>	544 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<b>Total des déchets gérés par des stations de transfert</b> ►						545 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

## Élimination ou traitement des déchets (ordures)

### 4.3 Cette entreprise a-t-elle possédé ou exploité une installation où les déchets ont été éliminés ou traités en 2008?

Inclure tous les types de sites d'enfouissement (p. ex., enfouissement sanitaire, stabilisé, bioréacteur), incinération/traitement thermique (p. ex., l'énergie des déchets, gazéfaction) et le traitement des déchets résiduels (p. ex., la conversion de déchets non recyclables comme source de carburant alternative).

401

Oui ► Passez à la question 4.4.

Non ► Passez à la section 5.

### 4.4 Pour chaque installation exploitée par cette entreprise dans la province ou le territoire en 2008, indiquez le nom, le type d'installation, les sources et la quantité de déchets éliminés/traités dans cette installation. Veuillez utiliser une mesure de poids provenant d'une balance ou veuillez fournir votre meilleure estimation.

Voir les définitions au verso du questionnaire.

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez.



477

Nom de l'installation	Propriétaire de cette installation, si différent de l'entreprise	Type d'installation EN - Enfouissement, P - Procasseur IN - Incinérateur, (ne choisir qu'un type)	Pourcentage approximatif de tous les déchets éliminés/traités selon la source			Présence de balance?  Si oui, remplir le cercle	Quantité de déchets éliminés/traités dans cette installation en 2008  (tonnes métriques)
			Résidentielle	Non résidentielle (IC&I)	Construction et démolition (C&D)		
403	404	405	407	408	409	410	411
412	413	414	416	417	418	419	420
421	422	423	425	426	427	428	429
430	431	432	434	435	436	437	438
439	440	441	443	444	445	446	447
448	449	450	452	453	454	455	456
457	458	459	461	462	463	464	465
466	467	468	470	471	472	473	474
<b>Total des déchets éliminés/traités dans ces installations</b> ►							475



## Sites d'enfouissement

La question suivante concerne les sites d'enfouissement. Si aucun site d'enfouissement n'a été identifié à la question 4.4, veuillez passer à la section 5.

4.5 Veuillez remplir le tableau ci-dessous en précisant si le(s) site(s) d'enfouissement indiqué(s) à la question 4.4 a/ont reçu les matières mentionnées plus bas, la quantité reçue, l'unité de mesure ainsi que si vous avez inclus cette matière à votre réponse à la question 4.4 (quantité de déchets éliminés dans le site d'enfouissement).

Type de matière	Reçue au site d'enfouissement?	Quantité	Unité de mesure (p. ex., tonnes métriques, kilogrammes)	Incluse à la question 4.4?
Cendres résiduelles provenant d'un incinérateur à déchets solides ou des boues d'épuration ▶	573 <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	575 	584 	581 <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Sols contaminés ▶	576 <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	578 	585 	579 <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Sols propres ▶	582 <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	583 	586 	580 <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

4.6 En 2008, cette entreprise a-t-elle contribué à des fonds pour l'entretien de ce site d'enfouissement, suite à sa fermeture? Voir les définitions au verso du questionnaire.

587  Oui ▶ <sup>847</sup> \$  Non ▶ *Passez à la section 5.*

## Section 5 - Exportations et importations de matières non dangereuses

### Exportations et importations de déchets (ordures) pour l'élimination/le traitement

**5.1** Cette entreprise a-t-elle transporté/exporté des déchets non dangereux destinés à l'élimination/traitement vers une autre province, un autre territoire ou vers les États-Unis en 2008? Inclure l'expédition directe et l'expédition des stations de transfert.

<sup>601</sup>  Oui ► Veuillez compléter ce qui suit.  Non ► Passez à la question 5.2.

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez.

<sup>655</sup> ►

Nom et propriétaire de l'installation	Emplacement/Adresse	Quantité de déchets envoyés dans une autre province/territoire (tonnes métriques)	Quantité de déchets envoyés aux États-Unis (tonnes métriques)
615 <input type="text"/>	616 <input type="text"/>	617 <input type="text"/>	618 <input type="text"/>
619 <input type="text"/>	620 <input type="text"/>	621 <input type="text"/>	622 <input type="text"/>
623 <input type="text"/>	624 <input type="text"/>	625 <input type="text"/>	626 <input type="text"/>
<b>Total des déchets exportés pour l'élimination/le traitement</b> ►		607 <input type="text"/>	610 <input type="text"/>

**5.2** Les déchets non dangereux provenant de l'extérieur de cette province ou de ce territoire ont-ils été éliminés/traités dans l'installation de cette entreprise (p. ex., site d'enfouissement, incinérateur/énergie des déchets, ou installation de traitement de déchets résiduels) dans cette province ou ce territoire en 2008?

<sup>646</sup>  Oui ► Veuillez compléter ce qui suit.  Non ► Passez à la section 5.3.

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez.

<sup>647</sup> ►

	Quantité de déchets provenant d'autres provinces ou territoires (tonnes métriques)	Quantité de déchets provenant des États-Unis (tonnes métriques)
<b>Total des déchets importés pour l'élimination/le traitement</b> ►	651 <input type="text"/>	653 <input type="text"/>

## Exportations et importations des matières recyclables et des matières organiques

**5.3 Cette entreprise a-t-elle transporté/exporté des matières recyclables à une installation de récupération et de tri à l'extérieur de cette province ou de ce territoire en 2008? Ne pas inclure les exportations de matières recyclables destinées à un marché d'écoulement dans d'autres provinces ou aux États-Unis. Indiquez les matières organiques exportées mentionnées à la question 5.4.**

<sup>656</sup>  Oui ► *Veillez compléter ce qui suit.*  Non ► *Passez à la question 5.4.*

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez.

► <sup>657</sup>

Nom et propriétaire de l'installation	Emplacement/Adresse	Quantité de matières recyclables exportées à une autre province/territoire (tonnes métriques)	Quantité de matières recyclables exportées aux États-Unis (tonnes métriques)
<sup>658</sup> <input type="text"/> <input type="text"/>	<sup>659</sup> <input type="text"/> <input type="text"/>	<sup>660</sup> <input type="text"/> <input type="text"/>	<sup>661</sup> <input type="text"/> <input type="text"/>
<sup>662</sup> <input type="text"/> <input type="text"/>	<sup>663</sup> <input type="text"/> <input type="text"/>	<sup>664</sup> <input type="text"/> <input type="text"/>	<sup>665</sup> <input type="text"/> <input type="text"/>
<b>Total des matières recyclables exportées ►</b>		<sup>666</sup> <input type="text"/> <input type="text"/>	<sup>667</sup> <input type="text"/> <input type="text"/>

**5.4 Cette entreprise a-t-elle transporté/exporté des matières organiques destinées au traitement (p. ex., compostage, digestion anaérobie) dans une installation à l'extérieur de cette province ou de ce territoire en 2008?**

<sup>668</sup>  Oui ► *Veillez compléter ce qui suit.*  Non ► *Passez à la question 5.5.*

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez.

► <sup>669</sup>

Nom et propriétaire de l'installation	Emplacement/Adresse	Quantité de matières organiques traitées dans une autre province/territoire (tonnes métriques)	Quantité de matières organiques traitées aux États-Unis (tonnes métriques)
<sup>670</sup> <input type="text"/> <input type="text"/>	<sup>671</sup> <input type="text"/> <input type="text"/>	<sup>672</sup> <input type="text"/> <input type="text"/>	<sup>673</sup> <input type="text"/> <input type="text"/>
<sup>674</sup> <input type="text"/> <input type="text"/>	<sup>675</sup> <input type="text"/> <input type="text"/>	<sup>676</sup> <input type="text"/> <input type="text"/>	<sup>677</sup> <input type="text"/> <input type="text"/>
<b>Total des matières organiques exportées ►</b>		<sup>680</sup> <input type="text"/> <input type="text"/>	<sup>681</sup> <input type="text"/> <input type="text"/>

**5.5 Les matières recyclables et/ou les matières organiques provenant de l'extérieur de cette province ou de ce territoire ont-elles été traitées par cette entreprise, par un centre de récupération et de tri ou par une installation de compostage/digestion anaérobie en 2008?**

683  Oui ► *Veillez compléter ce qui suit.*  Non ► *Passez à la section 6.*

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez. ► 684

	Quantité de matières recyclables provenant d'une autre province/territoire (tonnes métriques)	Quantité de matières recyclables provenant des États-Unis (tonnes métriques)	Quantité de matières organiques provenant d'une autre province/territoire (tonnes métriques)	Quantité de matières organiques provenant des États-Unis (tonnes métriques)
<b>Total des matières importées</b> ►	685 <input type="text"/>	686 <input type="text"/>	687 <input type="text"/>	688 <input type="text"/>

## Section 6

### Données financières et données sur l'emploi

**6.1 Revenus bruts d'exploitation. Veuillez déclarer les revenus bruts (arrondi au dollar) de cette entreprise en 2008 tirés des services de gestion des déchets. Ne déduisez pas les dépenses.**

**Total des revenus** ► 811  \$

**6.2 Veuillez indiquer le pourcentage de tous les revenus brutes (déclarés à la question 6.1) tirés de chacune des activités suivantes.**

	Pourcentage
Collecte de déchets, de matières recyclables, et de matières organiques ►	801 <input type="text"/>
Exploitation d'une station de transfert, de sites d'enfouissement, d'un incinérateur, ou d'installation de traitement pour les déchets résiduels non dangereux ►	805 <input type="text"/>
Exploitation d'un centre de récupération et de tri ou d'une installation/site de traitement de matières organiques ►	804 <input type="text"/>
Exploitation d'une installation de traitement, de recyclage, d'incinération, d'enfouissement, de transfert ou d'entreposage des déchets dangereux ►	806 <input type="text"/>
Traitement ou entreposage des eaux usées ►	807 <input type="text"/>
Autres revenus provenant de la gestion des déchets (p. ex., la consultation, les frais de courtage). <i>Veillez préciser :</i> 834 <input type="text"/> ►	808 <input type="text"/>
Vente de matières récupérées ►	809 <input type="text"/>
Autres revenus provenant d'activités non liées 835 <input type="text"/> à la gestion des déchets. <i>Veillez préciser :</i> ►	810 <input type="text"/>
<b>Le total doit être égal à</b> ►	<b>100 %</b>

**6.3 Dépenses brutes d'exploitation. Veuillez déclarer les dépenses brutes d'exploitation (arrondi au dollar) de cette entreprise en 2008. Veuillez inclure les dépenses déclarées à la question 4.6 si applicable (fonds pour l'entretien des sites d'enfouissement, suite à leur fermeture).**

**Total des dépenses d'exploitation** ▶ <sup>823</sup>              \$

**6.4 Dépenses en immobilisations. Veuillez déclarer toutes les dépenses en immobilisations de cette entreprise en 2008. Inclure les dépenses en immobilisations neuves (non amorties), les dépenses en immobilisations neuves achetées au Canada, ainsi que toutes les dépenses en immobilisations importées (neuves et usagées).**

**Total des dépenses en immobilisations** ▶ <sup>830</sup>              \$

**6.5 Emploi. Veuillez déclarer la moyenne d'employés à temps plein (30 heures ou plus par semaine) et la moyenne d'employés à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) dont la fonction principale est de travailler aux activités de gestion des déchets de cette entreprise en 2008. Ne pas préciser les équivalents d'employés à temps plein pour les employés à temps partiel. Ne pas inclure les contractuels et les employés en sous-traitance.**

		Moyenne du nombre d'employés en 2008	
		Temps plein	Temps partiel
<b>Nombre total d'employés</b> ▶		832 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	833 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

## Section 7

### Attestation

**7.1 J'atteste qu'à ma connaissance, les renseignements contenus dans le présent questionnaire sont complets et exacts.**

Signature

Date

<sup>0015</sup> Année Mois Jour

Nom de la personne qui a rempli le questionnaire

<sup>0013</sup>

Téléphone

<sup>0017</sup>

Poste

<sup>0027</sup>

Titre de la personne qui a rempli le questionnaire

<sup>0014</sup>

Télécopieur

<sup>0016</sup>

Adresse de courriel

<sup>0018</sup>

Adresse de votre site Web

<sup>0020</sup>

**7.2 Combien de temps environ avez-vous pris pour recueillir les données et remplir le présent questionnaire ?**

<sup>901</sup>     Heures



### Introduction

Les statistiques sur les déchets sont des ensembles importants de données servant à élaborer des politiques d'intérêt public et des pratiques environnementales. La Division des comptes et de la statistique de l'environnement de Statistique Canada joue un rôle important dans la mise en valeur des statistiques de l'environnement pour le Canada. L'un des objectifs de la Division consiste à élaborer un ensemble complet de statistiques sur les dimensions matérielles et financières de la gestion des déchets.

### Qu'est-ce que les déchets?

Ces dernières années, on a proposé plusieurs définitions des déchets. Un point commun à ces définitions est la notion que les déchets sont des matières indésirables dont le producteur veut se débarrasser. Les matières indésirables peuvent être des sous-produits d'un procédé de production, par exemple la cendre légère provenant d'une chambre de combustion. Par ailleurs, il peut s'agir d'un produit qui n'a plus de valeur aux yeux de son propriétaire actuel – par exemple un journal qui a été lu, un colis qui a été ouvert et vidé de son contenu ou une pomme qui a été mangée jusqu'au cœur, tous ces objets étant semblables dans la mesure où ils ont perdu leur valeur inhérente originale du point de vue des consommateurs.

Si ces matières perdent leur valeur inhérente de sorte que leur élimination permanente est la solution la plus viable ou peut-être la seule solution possible, un fournisseur de services de déchets intervient à titre d'agent pour libérer le producteur des déchets du fardeau de leur élimination.

Toutefois, les matières peuvent avoir une valeur du point de vue d'un tiers – le journal peut servir de matière première dans une usine de pâtes et papiers; le cœur de pomme peut être composté – ainsi, un fournisseur de services de déchets peut réacheminer ce genre de matière. Une valeur est accordée à la matière grâce à un processus qui en assure le traitement et la réintroduction sur le marché sous forme de bien ayant une certaine valeur. Par exemple, le journal peut être recueilli et transporté vers une installation de récupération et de tri qui en assure le tri, la mise en ballot et le compactage – préparation qui le transforme en un objet commercialisable (ayant une certaine valeur) pour un acheteur comme une usine de pâtes et papiers.

### Qu'est-ce que l'industrie de la gestion des déchets?

L'industrie canadienne de la gestion des déchets comprend deux éléments interdépendants : d'une part, les administrations publiques et les autres organismes publics qui assurent, directement ou indirectement, la prestation de services de gestion des déchets et, d'autre part, les entreprises privées qui fournissent ces services. Pour obtenir l'information nécessaire

afin de dresser un tableau de ces deux éléments, nous utilisons deux enquêtes. La première est l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises, et l'autre est l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques. Ces deux enquêtes permettent de recueillir des données sur les ressources financières et humaines (recettes, dépenses, emploi) et sur les aspects matériels (quantités des divers types de déchets éliminés ou recyclés) de l'industrie de la gestion des déchets.

Pour les besoins de ces deux enquêtes, l'industrie de la gestion des déchets comprend généralement les entreprises et les organismes publics se trouvant au Canada qui fournissent des services de collecte, de transport, de réacheminement, de traitement ou d'élimination des déchets, des matières recyclables ou des matières organiques. La majorité des revenus des établissements proviennent de ces activités. Définissons ces activités plus en détails :

- » Les modes de collecte des déchets, des matières recyclables et des matières organiques sont la collecte au trottoir, la collecte derrière le bâtiment et la collecte automatisée. Le transport peut se faire vers un site intermédiaire ou un site d'élimination définitive.
- » Le réacheminement des déchets comprend la transformation physique des matières destinées au recyclage ou à la réutilisation. De telles activités comprennent le tri, le nettoyage, la réduction du volume, ainsi que le compostage et la digestion anaérobie.
- » Parmi les installations d'élimination des déchets, on retrouve les sites d'enfouissement, les incinérateurs/ les installations d'énergie provenant des déchets

#### On exclut :

Les déchets produits au cours de l'extraction ou de la récolte des ressources naturelles (p. ex. le fumier, les déchets de transformation du poisson, les déchets provenant des cultures, les déchets d'élagage des arbres (arbres en milieu urbain et dans les vergers), les résidus miniers et les déchets d'usines, les déchets de l'industrie forestières);

- » Les polluants de l'air habituels
- » Les effluents liquides produits par les établissements manufacturiers et les établissements de transformation;
- » Les matières utilisées comme couverture de site d'enfouissement;
- » Les sols propres ou contaminés (y compris le sol utilisé comme couverture d'un site d'enfouissement);
- » Les boues industrielles;

- » Les débris rocheux;
- » Les sous-produits désignés sous le terme générique de déchets nucléaires;
- » Les déchets des champs pétrolifères;
- » Les déchets de toilettes portables.

Ces déchets sont conformes à la définition des déchets utilisée par le Conseil canadien des ministres de l'environnement.

### **Estimation des sources de déchets (ordures), des matières recyclables et des matières organiques**

On reconnaît qu'il est souvent très difficile de préciser les quantités de déchets ainsi que des matières recyclables et organiques selon la source, à moins que l'entreprise ou l'administration locale n'assure la collecte et la préparation des matières à partir d'une seule source (p. ex. une entreprise qui assure la collecte des déchets provenant uniquement de sources industrielles, commerciales, et institutionnelles (ICI)).

Dans cette enquête, on vous demande d'estimer la proportion de matière selon la source en trois endroits (s'il y a lieu et si vous avez les données) : le lieu de traitement des matières organiques, le lieu de la préparation des matières recyclables et le lieu de l'élimination. Si vous participez à une ou à plusieurs de ces activités, on vous demandera d'estimer la proportion de déchets ou de matières recyclables ou organiques provenant de sources résidentielles et non résidentielles, ainsi que de travaux de construction et de démolition. Bien que ce genre d'estimation soit difficile à effectuer, veuillez fournir des données aussi exactes que possible.

## **Définitions**

### **Biosolides**

Englobe toutes les matières solides ou semi-solides produites par l'eau usée traitée.

### **Cendres résiduelles**

Cendres laissées après l'incinération d'un déchet.

### **Centre de recyclage / centre d'apports volontaire**

Une installation ou un site où le public peut déposer des matières pour le recyclage ou la réutilisation. Dans quelques cas les résidus domestiques dangereux sont acceptés.

### **Centre de récupération et de tri**

Une installation où les matières qui sont collectées en vue de leur recyclage, sont préparées ou traitées. La préparation ou le traitement peuvent comprendre le tri, le nettoyage, la mise en ballot, la réduction du volume et l'entreposage, jusqu'à ce que les matières soient expédiées.

### **Collecte de déchets, non résidentiels (non dangereux)**

La collecte de déchets non dangereux, d'ordures, de rebuts, de rejets et de matières non triées provenant de sources comme l'industrie lourde et légère, la fabrication, l'agriculture, l'entreposage, le transport, les activités commerciales de

gros et de petit détail, les restaurants, les bureaux, les établissements d'enseignement ou les installations récréatives, les établissements de santé et d'autres services. Les déchets peuvent être transportés vers un site intermédiaire, un site d'élimination définitive ou une installation de traitement.

### **Collecte de déchets, résidentiels (non dangereux)**

La collecte de déchets non dangereux, d'ordures, de rebuts, de rejets et de matières non triées provenant de logements, y compris des immeubles d'appartements et en copropriété. Voici des exemples de modes de collecte : la collecte au trottoir, la collecte derrière le bâtiment et la collecte automatisée. Les déchets peuvent être transportés vers un site intermédiaire, un site d'élimination définitive ou une installation de traitement.

### **Collecte de matières organiques, non résidentielles**

Collecte de matières organiques par exemple comme les feuilles, l'herbe, les résidus de jardin, les résidus de cultures agricoles, les déchets ligneux, les produits en papier et en carton et les restes de nourriture provenant de sources comme l'industrie lourde et légère, la fabrication, l'entreposage, le transport, les activités commerciales de gros et de petit détail, les restaurants, les bureaux, les établissements d'enseignement ou les installations récréatives, les établissements de santé et d'autres services.



## **Collecte de matières organiques, résidentielles**

Collecte de matières organiques par exemple comme les feuilles, l'herbe, les résidus de jardin, les produits en papier et en carton et les restes de nourriture provenant de logements, y compris des immeubles d'appartements et en copropriété.

## **Collecte de matières recyclables, non résidentielles (non dangereuses)**

Collecte de matières recyclables non dangereuses, par exemple le carton, le papier, les matières plastiques, les métaux, le verre, provenant de sources comme l'industrie lourde et légère, la fabrication, l'entreposage, le transport, les activités commerciales de gros et de petit détail, les restaurants, les bureaux, les établissements d'enseignement ou les installations récréatives, les établissements de santé et d'autres services. Les matières recyclables peuvent être transportées vers un site intermédiaire, par exemple une installation de récupération et de tri ou une installation de transfert.

## **Collecte de matières recyclables, résidentielles (non dangereuses)**

Collecte de matières recyclables non dangereuses, par exemple le carton, le papier, les matières plastiques, les métaux, le verre, provenant de logements, y compris des immeubles d'appartements et en copropriété. Les matières recyclables peuvent être transportées vers un site intermédiaire comme une installation de transfert.

## **Compostage**

Processus de traitement biologique aérobie utilisé le plus souvent au Canada à l'heure actuelle pour la gestion des déchets biodégradables, par exemple les résidus de feuilles et de jardin et les déchets de nourriture. Voir aussi digestion anaérobie.

## **Déchets de l'agriculture**

Les déchets provenant des activités agricoles, comme les résidus de l'application de pesticides, d'herbicides, d'engrais et autres produits chimiques, les eaux usées, le fumier et la litière.

## **Déchets de bois**

Les principaux composants le bois débité, les résidus d'ébranchage, les palettes d'expédition, les arbres, les branches et autres débris ligneux provenant des activités de construction, de démolition, de nettoyage et d'essouchage. Cela comprend le bois de construction de dimensions courantes, le contreplaqué, les panneaux de particules et de fibres, les palettes, les plates-formes, les caisses, les clôtures en bois, le bois imprégné sous pression, les bardeaux de bois, les portes de bois, les produits de bois créosoté, les déchets ligneux de démolition et le bois peint.

## **Déchets de la construction et de la démolition (C&D)**

Déchets C&D, appelés aussi déchets DDC (démolition, délaieement, construction), issus d'activités de construction et de démolition. Il s'agit généralement de matériaux tels que le béton, la brique, le bois peint, les gravats, les cloisons sèches, le métal, le carton, les portes, les fenêtres et le câblage. On exclut les matières se rapportant au déblaiement des terrains qui ne sont pas développés.

## **Déchets dangereux**

Matières qui peuvent être dangereuses pour la santé humaine ou l'environnement, en raison de leur nature dangereux, inflammables, corrosifs, explosifs ou toxiques et qui exigent des techniques de manutention spéciales, tel qu'il a été précisé par le Règlement sur le transport des marchandises dangereuses (1985), la Convention de Bâle (1989) ou le Règlement sur l'exportation et l'importation des déchets dangereux (1992).

## **Déchets de la foresterie**

Les débris et les déchets provenant de la gestion forestière. Cela comprend notamment les arbres, les souches et les branches qui ont été rejetés.

## **Déchets (ordures) non dangereux**

Matières qui sont des produits et sous-produits dont le producteur n'a plus besoin et qui sont dirigées vers des installations d'élimination des déchets pour l'élimination.

## **Déchets de nourriture**

Comprends tous les déchets de cuisine destinés au compostage ou à la digestion anaérobie, comme les restes de nourriture, les moutures de café et de coquilles d'œuf.

## **Déchets organiques séparés à la source**

Le tri des déchets organiques dès leur production (maison, bureau ou autre lieu d'affaires) par le producteur. Cela comprend les restes de nourriture et les articles en papier souillé. Cela peut aussi inclure tous les emballages souillés, comme les contenants de crème glacée, les moules à gâteaux en papier, les sacs de farine ou de sucre, les gobelets à café en papier et les assiettes en carton.

## **Déchets résidentiels**

Déchets provenant de logements principaux et saisonniers, y compris des maisons unifamiliales et multifamiliales, ainsi que de tours d'habitation dont la hauteur varie.

### **Cela comprend :**

- » Les déchets recueillis par la municipalité (par ses propres employés ou par une entreprise qui a signé un contrat);
- » Les déchets de sources résidentielles qui sont apportés par le producteur à des dépôts, à des stations de transfert et à des sites d'enfouissement.

## Déchets des secteurs industriels, commerciaux et institutionnels (IC&I, déchets non résidentiels)

Déchets qui sont produits par toutes les sources non résidentielles d'une municipalité et que l'on exclut des déchets résidentiels. Cela comprend :

- » Les déchets industriels produits par les secteurs manufacturier, primaire et secondaire, puis gérés hors site des opérations manufacturières; ce type de déchets relève généralement d'un contrat de collecte conclu avec le secteur privé;
- » Les déchets commerciaux produits par des opérations commerciales comme les centres commerciaux, les restaurants, et les bureaux; certains déchets commerciaux (provenant de petites boutiques, par exemple) peuvent relever du mode de collecte municipale tout comme les déchets résidentiels;
- » Les déchets du secteur institutionnel produits par des établissements comme les écoles, les hôpitaux, les installations gouvernementales, les foyers pour personnes âgées et les universités; ce type de déchets relève généralement d'un contrat de collecte conclu avec le secteur privé.

## Digestion anaérobie

Une série de processus où les matières biodégradables sont décomposées par des microorganismes dans un environnement exant d'oxygène.

## Électroménagers

Comprends les articles métalliques comme les cuisinières, les réfrigérateurs, les congélateurs, les conditionneurs d'air, les déshumidificateurs, les machines à laver, les sécheuses, les réservoirs à eau chaude, les éviers métalliques, les fours à micro-ondes et autres articles métalliques.

## Électroniques

Les produits électroniques fonctionnent à l'aide d'électricité et/ou de piles. Sont aussi compris dans cette catégorie les composantes munies d'une carte de circuits imprimés qui n'ont pas nécessairement besoin d'électricité provenant d'une prise, comme le matériel de télécommunication. On y trouve les ordinateurs personnels et portatifs, les moniteurs, le matériel périphérique (comme les imprimantes ou les lecteurs optiques), les téléphones conventionnels et cellulaires, les télécopieurs, les chaînes audio, les baladeurs et les jouets munis de composantes électroniques destinés aux enfants.

## Élimination de déchets dangereux

Élimination de déchets dangereux dans une installation répondant à des normes juridiques d'élimination des déchets dangereux, par exemple par l'incinération, le confinement contrôlé, l'enfouissement ou d'autres méthodes.

## Énergie des déchets

La production d'énergie électrique ou thermique à partir du traitement des déchets. La plupart des procédures de transformation des déchets en énergie produisent directement de l'électricité par combustion ou un combustible, comme du méthane, du méthanol, de l'éthanol ou un combustible artificiel.

## Ferrailles

Les morceaux de pièces métalliques qui sont usés ou inutile (p. ex., rognures) et peuvent être recyclés.

## Feuilles et résidus de jardin

Comprends tous les résidus de jardin comme les feuilles, les tontes de gazon, les plantes et les branches.

## Fonds d'entretien et de fermeture (sites d'enfouissement)

Les fonds réservés pour éventuellement payer les coûts d'entretien et de réhabilitation menant à la fermeture d'un site d'enfouissement. On utilise également le terme « fonds de réserve des sites d'enfouissement ».

## Gazéification

Transformation complète de matières organiques, principalement sous l'action de la chaleur, en gaz combustible.

## Incinération / traitement thermique

La combustion de déchets. L'incinération transforme les déchets en cendres résiduelles, en gaz de combustion, en particules et en chaleur qu'il est ensuite possible d'utiliser pour produire de l'électricité. La plupart des organisations canadiennes considèrent l'incinération comme une forme d'élimination.

## Matières organiques

Les matières vivantes ou mortes, comme les feuilles, l'herbe, les résidus de jardin, les résidus de cultures agricoles, les déchets ligneux, les produits en papier et en carton et les restes de nourriture.

## Matière recyclable

Matière qui atteint la fin de sa vie utile, sous sa forme originale ou selon son but initial, et qui peut être transformée par le recyclage en une matière première pouvant servir à un autre processus de production.

## Métaux ferreux

Des métaux qui contiennent du fer. Ils peuvent également contenir d'autres métaux ou éléments en petites quantités pour posséder des caractéristiques précises. Ils sont magnétiques et ils résistent peu à la corrosion. L'acier est un métal ferreux. Le recyclage des métaux ferreux comprend, entre autres, le traitement des boîtes de conserve et des feuillets ainsi que l'extraction des métaux présents dans les appareils électroménagers.

## Plastique – PET (1)

Le polyéthylène téréphtalate, appelé couramment « PET », est une résine de polymère appartenant à la catégorie du polyester. Le PET est identifié par le premier symbole de recyclage. Les objets fabriqués en PET qui sont aisément recyclables sont les bouteilles de boisson gazeuse de deux litres, les bouteilles d'eau, les bouteilles d'huile à friture et les pots de beurre d'arachide.

## Plastique – PEHD (2)

Le polyéthylène haute densité est un thermoplastique de polyéthylène fabriqué avec du pétrole. Le PEHD est identifié par le deuxième symbole du recyclage. Les objets fabriqués en PEHD qui sont aisément recyclables sont les bouteilles de détergent, les pots à lait et les sacs d'épicerie.

## Plastique – tous les autres (3-7)

Polychlorure de vinyle – PCV (3), polyéthylène basse densité – PEBD (4), polypropylène – PP (5), polystyrène – PS (6), autre (7).

On les utilise fréquemment dans (3) les tuyaux en plastique, les meubles de jardin, les emballages moulants, les bouteilles d'eau; (4) les sacs de nettoyage à sec, les sacs de produit, les sacs de poubelle; (5) les bouchons d'aérosol, les pailles; (6) les pastilles d'emballage ou de styromousse, les tasses, les contenants à double coque; (7) les contenants à nourriture.

## Quantité de matière reçue à l'installation

Quantité, selon le poids, de matières non traitées (p. ex. des matières organiques) introduite dans une installation de traitement (p.ex. une installation de compostage).

## Recyclage

Procédé par lequel une matière recyclable (p.ex. le verre, le métal, les matières plastiques et le papier) est réacheminée du flux des déchets et transformée en un nouveau produit ou utilisée en tant que substitut d'une matière brute.

## Recyclage des déchets dangereux

Le traitement des matières dangereuses a pour but de réduire ou de transformer les déchets dangereux en de nouveaux produits ou en des produits réutilisables pour qu'ils puissent être utilisés dans un autre processus de production.

## Redevance de déversement (frais d'élimination)

Frais versés au propriétaire, au bailleur ou à l'exploitant d'un site d'enfouissement lui accordant le droit d'éliminer des déchets à cet endroit. Les frais peuvent être évalués en fonction du poids (p. ex. à la tonne), du volume (p.ex. au mètre cube) ou selon les matières éliminées (les frais qui diffèrent selon le type de matières éliminées comme des produits blancs ou des pneus). Les redevances de déversement peuvent être payés aux propriétaires ou exploitants des installations de récupération et de tri, des installations de traitement de matières organiques ou des installations de traitement des déchets.

## Résidus domestiques dangereux (RDD)

Il s'agit de produits rejetés par les ménages et qui ne peuvent être récupérés dans le cadre des programmes de recyclage résidentiel. Ces produits constituent un danger pour les systèmes de gestion des déchets municipaux en raison de leur nature dangereuse et toxique (sont compris des déchets solides ou liquides ou des contenants renfermant des gaz, qui ont dépassé leur durée de vie utile). Il peut s'agir de produits inflammables, corrosifs, explosifs ou toxiques qui ne doivent pas se retrouver dans les sites d'enfouissement ou les réseaux d'égout.

## Résidu de traitement

Matière retirée du circuit de déchets en vue d'être recyclée ou compostée, mais qui n'a pu être recyclée ou compostée en raison de sa non-conformité (p. ex. la matière était contaminée ou ne pouvait être traitée).

## Services de recyclage (déchets non dangereux)

La récupération de matières recyclables, comme le carton, le papier, les matières plastiques, les métaux, le verre provenant du flux de déchets non dangereux, en utilisant des méthodes de mise en ballots, de nettoyage, de tri, de réduction du volume et de préparation à l'expédition. Ces activités se déroulent en général dans un centre de récupération et de tri.

## Service de traitement des matières organiques

La décomposition des matières organiques par les processus de compostage ou la digestion anaérobie.

## Site d'enfouissement

Terrain servant principalement à l'élimination de déchets. Il peut s'agir d'ordures non traitées, ainsi que de résidus d'opération de traitement (p. ex. résidus de récupération, cendres d'incinérateur et résidus de traitement des matières organiques).

## Site d'enfouissement bioréacteur

Un site d'enfouissement où l'eau et l'air sont circulés pour accélérer la décomposition des déchets.

## Site d'enfouissement stabilisé

Un site d'enfouissement ressemble à un site d'enfouissement traditionnel, sauf que les déchets y font l'objet d'un examen, puis ils sont traités de façon mécanique et biologique avant l'enfouissement. L'examen des déchets (habituellement dans le cadre de programmes de collecte d'articles triés à la source) permet de retirer les matières recyclables et celles qui ne sont pas destinées à l'enfouissement. Le reste est envoyé au compostage et à l'enfouissement. Ce type de traitement des déchets avant l'enfouissement réduit la production de gaz d'enfouissement et de lixiviat.

## Sols contaminés

Sols contenant des matières qui, de par leur nature, exigent une élimination contrôlée.

## Sols propres

Les sols propres sont des matières solides inertes non contaminées qui comprennent la terre, la roche, la pierre, les déblais de dragage, l'asphalte usagé, la brique, les blocs et le ciment. Les sols propres sont « propres » puisque ces matières ne sont contaminées par aucun déversement ou rejet.

## Source de matière

Source de production de déchets ou de matières recyclables. Les catégories de sources sont les suivantes : résidentielles, industrielles, commerciales et institutionnelles (ICI), construction, rénovation et démolition (C-D). Il est parfois difficile d'établir la source d'une matière donnée en raison du manque de suivi ou de modalités de collecte complexes (p. ex. collecte par sous-traitance ou véhicules assurant la collecte de déchets provenant de diverses sources).

## Station ou installation de transfert de déchets (dangereux)

Consolidation, entreposage temporaire et préparation de déchets dangereux en vue du transport vers une installation

appropriée de traitement, d'élimination ou de réutilisation. Cela comprend les services de centre de déchargement, ainsi que les stations de transfert et de conteneurs.

## Station ou installation de transfert de déchets (non dangereux)

Installation où les déchets transportés par des véhicules servant à la collecte sont transférés dans d'autres véhicules qui transportent les déchets jusqu'à une installation d'élimination (site d'enfouissement, incinérateur) ou de recyclage.

## Tonne métrique

Une mesure de masse équivalant à 1 000 kilogrammes ou à 2 204 livres.

## Traitement des déchets (dangereux)

Traitement servant à réduire, à éliminer ou à transformer des déchets dangereux. Les services comprennent des procédures biologiques, chimiques ou physiques et peuvent entraîner l'élimination ou la récupération de matières recyclables. L'incinération est exclue.

## Traitement des déchets résiduels (non dangereux)

Une opération durant laquelle les propriétés physiques ou chimiques des déchets non recyclables sont transformées afin d'en réduire la taille ou le volume. Le traitement des déchets comprend le déchiquetage, le compactage et la transformation.

## Transport de déchets

C'est le transport de déchet d'un site ou d'une région géographique vers un autre endroit. Cela exclut la collecte de déchets et se limite aux activités comme l'exportation de déchets ou le transport des déchets d'une station de transfert à des fins d'élimination ou de traitement.

## Conversions

1 verge cube = 0,764 mètre cube

1 kilogramme = 2,2 livres

1 tonne métrique = 1 000 kg = 2 200 livres

# Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques, 2008

**Confidentiel une fois rempli.**

*If you prefer to receive this questionnaire in English, please call us toll-free at 1-888-659-8157.*

Renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

**Corriger au besoin :**

Nom de l'administration publique, de l'organisme, de la commission ou de l'organisation de gestion des déchets												
a/s de												
Adresse												
Ville												
Province/territoire						Code postal						

**Veillez lire ce qui suit avant de remplir le questionnaire**

**OBJECTIF DE L'ENQUÊTE**

La présente enquête vise à recueillir des renseignements qui aideront les Canadiens à comprendre les contributions de l'industrie de la gestion des déchets à l'économie et à l'environnement du Canada. Les résultats permettront aux entreprises de l'industrie, de même qu'aux responsables des politiques publiques, de prendre des décisions éclairées fondées sur des données spécifiques à l'industrie de la gestion des déchets. **Statistique Canada effectue également une enquête sur l'industrie de la gestion des déchets (secteur des entreprises) en 2008.** Ces deux enquêtes permettront de fournir une description complète de la gestion des déchets au Canada.

**CONFIDENTIALITÉ**

La **Loi interdit** à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de cette enquête qui permettraient d'identifier un répondant sans le consentement écrit obtenu au préalable auprès de ce répondant. Les données déclarées dans ce questionnaire resteront confidentielles; elles serviront exclusivement à des fins statistiques. Les dispositions de la *Loi sur la statistique* qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la *Loi sur l'accès à l'information* ou par toute autre loi.

**CARACTÈRE LÉGAL**

Cette enquête est menée en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19. **EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.**

**RENSEIGNEMENTS**

Si vous avez besoin d'aide pour remplir le questionnaire ou si vous avez des questions ou des commentaires ayant trait à l'enquête, veuillez vous adresser à la :

**Division des opérations et de l'intégration  
Statistique Canada**

**Ottawa (Ontario) K1A 0T6**

Téléphone (sans frais) : **1-888-659-8157**

Télécopieur : **1-800-755-5514**

Adresse électronique : [enviro-dechets-adminpub@statcan.gc.ca](mailto:enviro-dechets-adminpub@statcan.gc.ca)

Dans toute correspondance au sujet de ce questionnaire, veuillez indiquer le numéro d'identification qui figure sur l'étiquette.

**COMMENT REMPLIR CE QUESTIONNAIRE**

**Utilisez une plume noire ou bleue**

Remplissez un cercle  OU Inscrivez un nombre

OU Inscrivez en lettres moulées dans une boîte

**IMPORTANT :** Veuillez consulter les définitions au verso du questionnaire avant de répondre. Si votre réponse à une question est zéro, veuillez inscrire « 0 » dans la case correspondante plutôt que de laisser la cellule vide. Veuillez indiquer les montants en dollars canadiens.

**Veillez retourner ce questionnaire dans les 30 jours suivant sa réception.**

Si vous êtes dans l'impossibilité de respecter ce délai, veuillez informer la Division des opérations et de l'intégration de la date à laquelle vous prévoyez pouvoir répondre aux questions.

À l'usage de Statistique Canada seulement

Reçu		
A	M	J

Vérif.		
A	M	J

À la méc.		
A	M	J

Lot	

Coll.

CSF

4-2300-5.2 : 2009-02-06 SQC/DCN-291-04478

## Instructions générales

### Veillez lire ce qui suit avant de remplir le questionnaire

Cette enquête vise l'administration responsable du fonctionnement du programme de gestion des déchets.

Le terme « administration » représente toute administration publique, tout organisme gouvernemental, toute commission ou tout conseil de gestion des déchets.

Si cette administration représente un regroupement de municipalités, un palier supérieur ou est un organisme spécial qui est responsable de la gestion des déchets pour un certain nombre d'administrations de palier inférieur, veuillez alors répondre pour les municipalités relevant de cette administration. Toute mention faite dans le questionnaire à l'endroit de cette administration devrait être interprétée comme touchant toutes les municipalités relevant de cette administration. Veuillez fournir une liste des municipalités membres dans la section 1.

Si vous représentez une administration de palier inférieur et que vous ne tenez pas de statistiques sur l'une ou l'autre des fonctions prévues dans le présent questionnaire, veuillez remplir

la section 6 sur les données financières et les données sur l'emploi concernant les frais/redevances que vous avez payés au palier supérieur. Indiquer dans la section Commentaires quel palier supérieur ou organisme spécial est responsable des services de gestion des déchets dans votre municipalité.

Si cette administration peut déclarer seulement certaines des données requises, veuillez déclarer les renseignements dont vous disposez et indiquer dans la section Commentaires le nom de la personne avec laquelle nous pouvons communiquer pour obtenir les renseignements manquants.

Cette enquête comprend sept sections. Veuillez répondre à toutes les sections de l'enquête à moins d'indication contraire.

Si cette municipalité ne recueille pas les données en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez (charge de camion, livres, etc.) dans l'espace prévu à cet effet.

### Autorisation de divulguer des données

Les gouvernements des provinces et des territoires ont demandé d'avoir accès aux dossiers des organismes qui y sont établis et qui répondent à la présente enquête. Ils s'efforcent ainsi de réduire le fardeau de réponse que la présente enquête et d'autres enquêtes provinciales et territoriales portant sur les activités de gestion des déchets vous imposent à vous, les répondants municipaux.

Par la présente, j'autorise le statisticien en chef du Canada à consentir à divulguer, au ministère chargé de la collecte de données statistiques sur la gestion des déchets de ma province ou de mon territoire, toute information liée à mon organisation qui a été fournie à Statistique Canada dans le cadre de l'*Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques de 2008*.

<sup>903</sup>  Oui ► *Veillez remplir ce qui suit.*

Non ► *Passez à la section 1.*

Nom (Lettres majuscules)

Date

Année

Mois

Jour

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Signature

Titre

Administration

Adresse

## Section 1 - Services de gestion des déchets

### Au nom de qui répondez-vous?

1.1 Dressez la liste de tous les villages, cantons, municipalités et villes pour lesquels cette administration fournit des services de gestion des déchets. Pour chaque municipalité énumérée, veuillez indiquer, en remplissant le cercle correspondant, les services fournis par cette administration.

Ville ou municipalité		Services fournis par cette administration			
		Collecte <i>(Section 2)</i>	Élimination/ traitement <i>(Section 4)</i>	Recyclage/ traitement de matières organiques <i>(Section 3)</i>	Planification ou administration de la gestion des déchets <i>(Section 6)</i>
		Inscrivez tous ceux qui s'appliquent			
Cette administration	101 <input type="text"/>	105 <input type="radio"/>	106 <input type="radio"/>	107 <input type="radio"/>	108 <input type="radio"/>
Municipalité n°1	109 <input type="text"/>	113 <input type="radio"/>	114 <input type="radio"/>	115 <input type="radio"/>	116 <input type="radio"/>
Municipalité n°2	117 <input type="text"/>	121 <input type="radio"/>	122 <input type="radio"/>	123 <input type="radio"/>	124 <input type="radio"/>
Municipalité n°3	125 <input type="text"/>	129 <input type="radio"/>	130 <input type="radio"/>	131 <input type="radio"/>	132 <input type="radio"/>
Municipalité n°4	133 <input type="text"/>	137 <input type="radio"/>	138 <input type="radio"/>	139 <input type="radio"/>	140 <input type="radio"/>
Municipalité n°5	141 <input type="text"/>	145 <input type="radio"/>	146 <input type="radio"/>	147 <input type="radio"/>	148 <input type="radio"/>
Municipalité n°6	149 <input type="text"/>	153 <input type="radio"/>	154 <input type="radio"/>	155 <input type="radio"/>	156 <input type="radio"/>
Municipalité n°7	157 <input type="text"/>	161 <input type="radio"/>	162 <input type="radio"/>	163 <input type="radio"/>	164 <input type="radio"/>
Municipalité n°8	165 <input type="text"/>	169 <input type="radio"/>	170 <input type="radio"/>	171 <input type="radio"/>	172 <input type="radio"/>
Municipalité n°9	173 <input type="text"/>	177 <input type="radio"/>	178 <input type="radio"/>	179 <input type="radio"/>	180 <input type="radio"/>

### Période de déclaration

1.2 Veuillez déclarer les renseignements financiers pour l'exercice le plus récent ayant pris fin entre le 1<sup>er</sup> avril 2008 et le 31 mars 2009.

Exercice financier      Début : <sup>181</sup>      Année      Mois      Jour      Fin : <sup>182</sup>      Année      Mois      Jour

## Section 2 - Collecte et transport des déchets non dangereux (ordures), des matières recyclables et des matières organiques

### Collecte/transport des déchets non dangereux (ordures)

2.1 En 2008, cette administration a-t-elle collecté et/ou transporté des déchets (ordures) à un site d'enfouissement, à un incinérateur/une installation d'énergie des déchets, une installation de traitement de déchets résiduels, ou une station de transfert?

201  Oui ► *Veillez remplir ce qui suit.*  Aucune collecte de déchets ► *Passez à la question 2.3.*

Les déchets étaient-ils collectés/transportés par :

*(Inscrivez tous ceux qui s'appliquent)*

les employés de cette administration ► 203  Oui  Non

des entrepreneurs embauchés par cette administration ► 204  Oui  Non

*Veillez préciser le(s) nom(s) des entrepreneurs*

205

206

d'autres administrations ► 269  Oui  Non

*Veillez préciser le(s) nom(s) des administrations*

270

271

2.2 *Veillez préciser le(s) nom(s) des installations où les déchets ont été amenés. N'inclure que les destinations finales comme les sites d'enfouissement, les incinérateurs/les installations d'énergie des déchets, les installations de traitement de déchets résiduels, etc. Ne pas préciser les stations de transfert à moins que celles-ci soient la destination finale.*

257

258

259

### Collecte/transport de matières recyclables non dangereuses

2.3 En 2008, cette administration a-t-elle géré un programme de collecte sélective à la source pour les matières recyclables?

211  Oui ► *Passez à la question 2.4.*  Non ► *Passez à la section 2.6.*



**2.4 Ces matières ont-elles été collectées/transportées par :**

*(Inscrivez tous ceux qui s'appliquent)*

les employés de cette administration ► <sup>213</sup>  Oui  Non

des entrepreneurs embauchés par cette administration ► <sup>214</sup>  Oui  Non

**Veillez préciser le(s) nom(s) des entrepreneurs**

215

216

d'autres administrations ► <sup>272</sup>  Oui  Non

**Veillez préciser le(s) nom(s) des administrations**

273

274

**2.5 Veillez préciser le(s) nom(s) des installations où les matières recyclables ont été amenées.**

261

262

263

**Collecte/transport des matières organiques**

**2.6 En 2008, cette administration a-t-elle géré un programme de collecte sélective à la source pour les matières organiques destinées au traitement?**

<sup>246</sup>  Oui ► *Passez à la question 2.7.*  Non ► *Passez à la section 3.*

**2.7 Ces matières ont-elles été collectées/transportées par :**

*(Inscrivez tous ceux qui s'appliquent)*

les employés de cette administration ► <sup>247</sup>  Oui  Non

des entrepreneurs embauchés par cette administration ► <sup>248</sup>  Oui  Non

**Veillez préciser le(s) nom(s) des entrepreneurs**

249

250

d'autres administrations ► <sup>275</sup>  Oui  Non

**Veillez préciser le(s) nom(s) des administrations**

276

277

**2.8 Veillez préciser le(s) nom(s) des installations où les matières organiques ont été traitées (p. ex., le compostage, la digestion anaérobie).**

265

266

## Section 3 - Réacheminement des déchets : traitement des matières organiques et recyclage

### Traitement des matières organiques (compostage et digestion anaérobie)

3.1 En 2008, cette administration possédait-elle une installation où les matières organiques étaient traitées? Veuillez inclure les sites d'enfouissement où les matières organiques ont été compostées.

<sup>327</sup>  Oui ► Veuillez remplir ce qui suit.  Non ► Passez à la question 3.3.

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez.

► <sup>367</sup>

**Veuillez inclure la quantité totale des déchets de nourriture, des déchets organiques séparés à la source, de feuilles et de résidus de jardin ainsi que d'arbres de Noël et de citrouilles.**

Nom et opérateur de l'installation si différent de cette administration	Année d'ouverture	Quantité de matières reçues à l'installation <i>(tonnes métriques)</i>	Sources des matières (pourcentage) <i>(Voir les définitions au verso du questionnaire)</i>			Matières éliminées comme résidu de traitement (p. ex., des matières contaminées) <i>(%)</i>
			Résidentielles <i>(%)</i>	Non résidentielles (IC&I et C&D) <i>(%)</i>	Les totaux doivent être égaux à 100 %	
<sup>329</sup> <input type="text"/>	<sup>331</sup> <input type="text"/>	<sup>332</sup> <input type="text"/>	<sup>368</sup> <input type="text"/>	<sup>369</sup> <input type="text"/>	100 %	<sup>371</sup> <input type="text"/>
<sup>336</sup> <input type="text"/>	<sup>338</sup> <input type="text"/>	<sup>339</sup> <input type="text"/>	<sup>372</sup> <input type="text"/>	<sup>373</sup> <input type="text"/>	100 %	<sup>375</sup> <input type="text"/>
<sup>343</sup> <input type="text"/>	<sup>345</sup> <input type="text"/>	<sup>346</sup> <input type="text"/>	<sup>376</sup> <input type="text"/>	<sup>377</sup> <input type="text"/>	100 %	<sup>379</sup> <input type="text"/>
<b>Total</b> ►		<sup>364</sup> <input type="text"/>				

**3.2** Veuillez indiquer la quantité de chaque type de matière organique traitée dans la/les installation(s) mentionnée(s) à la question 3.1.

Type de matière	Quantité de matières organiques (tonnes métriques)	Type de matière	Quantité de matières organiques (tonnes métriques)
Feuilles et résidus de jardins ▶	183 	Biosolides ▶	185 
Déchets de nourriture/ Déchets organiques séparés à la source ▶	184 	Autre (Veuillez préciser) <sup>186</sup> <input type="text"/>	189 
Déchets de la foresterie/ Déchets de bois ▶	187 	Autre (Veuillez préciser) <sup>190</sup> <input type="text"/>	191 
Déchets de l'agriculture ▶	188 	Autre (Veuillez préciser) <sup>194</sup> <input type="text"/>	192 

**Recyclage**

**3.3** En 2008, cette administration possédait-elle une installation (gérée au privé ou au niveau municipal) où les matières ont été préparées en vue de leur recyclage? (p. ex., un centre de récupération et de tri, un centre de recyclage ou un centre d'apports volontaires).

<sup>385</sup>  Oui ▶ Passez à la question 3.4.  Non ▶ Passez à la section 4.

**3.4** Veuillez remplir ce qui suit.


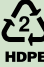

Nom et opérateur de l'installation si différent de cette administration	Sources des matières (pourcentage) (Voir les définitions au verso du questionnaire)				Matières éliminées comme résidu de traitement (p. ex., des matières contaminées) (%)
	Résidentielles (%)	Non résidentielles (IC&I) (%)	Construction et démolition (C&D) (%)	Les totaux doivent être égaux à 100 %	
225 <input type="text"/>	228 	229 	230 	100 %	386 
232 <input type="text"/>	235 	236 	237 	100 %	387 
239 <input type="text"/>	242 	243 	244 	100 %	388 

Veuillez dresser la liste des installations additionnelles dans la section Commentaires (section 7).

**3.5** Veuillez indiquer les quantités de matières vendues sur le marché en 2008 provenant des installations indiquées à la question 3.4. Compter les quantités une fois seulement. Veuillez exclure les matières organiques déclarées à la question 3.1.

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez.

▶ 389

Type de matière	Quantité de matières vendues sur le marché (tonnes métriques)	Type de matière	Quantité de matières vendues sur le marché (tonnes métriques)
Journaux, annuaires téléphoniques, revues ▶	314 <input type="text"/>	Plastique – PET (1)  ▶	391 <input type="text"/>
Carton ondulé ▶	315 <input type="text"/>	Plastique – PEHD (2)  ▶	392 <input type="text"/>
Fibres à papier mélangées et carton pour boîtes ▶	316 <input type="text"/>	Tous les autres plastiques (3-7)  ▶	393 <input type="text"/>
Verre ▶	317 <input type="text"/>	Plastiques mélangés ▶	323 <input type="text"/>
Métaux ferreux (incluant les ferrailles) ▶	318 <input type="text"/>	Récipients aseptiques/ emballages Tetra Pak ▶	398 <input type="text"/>
Électroménagers ▶	395 <input type="text"/>	Récipients triangulaires (p. ex., les cartons à lait) ▶	399 <input type="text"/>
Aluminium ▶	394 <input type="text"/>	Électroniques ▶	396 <input type="text"/>
Cuivre ▶	390 <input type="text"/>	Pneus ▶	397 <input type="text"/>
Métaux mélangés (ferreux et non ferreux) ▶	322 <input type="text"/>	Matériaux de construction et de démolition (Veuillez ne pas inclure l'asphalte, le béton, les gravats et les matières se rapportant au déblaiement des terrains) ▶	324 <input type="text"/>
Autre (Veuillez préciser) <sup>366</sup> <input type="text"/> ▶			325 <input type="text"/>
<b>Total des matières vendues sur le marché</b> ▶			326 <input type="text"/>

## Section 4 - Gestion des déchets non dangereux (ordures)

### Stations de transfert

4.1 En 2008, cette administration possédait-elle une station de transfert pour les déchets non dangereux?

<sup>501</sup>  Oui ► Passez à la question 4.2.

Non ► Passez à la question 4.3.

4.2 Pour chaque station de transfert possédée dans la province ou dans le territoire en 2008, indiquez le nom, l'opérateur et indiquez la meilleure estimation des sources de déchets ainsi que la quantité totale de déchets qui est gérée par la station de transfert.

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez.



<sup>502</sup>

Nom et emplacement de la station de transfert	Opérateur de station de transfert si différent de cette administration	Pourcentage approximatif de déchet total gérés par l'installation selon la source			Présence de balance? <i>Si oui, remplir le cercle</i>	Quantité de déchets gérés par la station de transfert <i>(tonnes métriques)</i>
		Résidentielle	Non résidentielle (IC&I)	Construction et démolition (C&D)		
503 <input type="text"/> <input type="text"/>	504 <input type="text"/> <input type="text"/>	505 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	506 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	507 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	508 <input type="radio"/>	509 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
510 <input type="text"/> <input type="text"/>	511 <input type="text"/> <input type="text"/>	512 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	513 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	514 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	515 <input type="radio"/>	516 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
517 <input type="text"/> <input type="text"/>	518 <input type="text"/> <input type="text"/>	519 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	520 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	521 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	522 <input type="radio"/>	523 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
524 <input type="text"/> <input type="text"/>	525 <input type="text"/> <input type="text"/>	526 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	527 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	528 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	529 <input type="radio"/>	530 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
531 <input type="text"/> <input type="text"/>	532 <input type="text"/> <input type="text"/>	533 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	534 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	535 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	536 <input type="radio"/>	537 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
538 <input type="text"/> <input type="text"/>	539 <input type="text"/> <input type="text"/>	540 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	541 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	542 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	543 <input type="radio"/>	544 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<b>Total des déchets gérés par des stations de transfert</b> ►						545 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

## Élimination ou traitement des déchets (ordures)

**4.3 Cette administration a-t-elle posséd  ou exploit  une installation o  les d chets ont  t   limin s ou trait s en 2008?** Inclure tous les types de sites d'enfouissement (p. ex., enfouissement sanitaire, stabilis , bior acteur), incin ration/traitement thermique (p. ex., l' nergie des d chets, gaz fication) et le traitement des d chets r siduels (p. ex., la conversion de d chets non recyclables comme source de carburant alternative).

401

Oui ► Passez   la question 4.4.

Non ► Passez   la question 4.6.

**4.4 Pour chaque installation exploit e par cette administration dans la province ou le territoire en 2008, indiquez le nom, le type d'installation, les sources et la quantit  de d chets  limin s/trait s dans cette installation. Veuillez utiliser une mesure de poids provenant d'une balance ou veuillez fournir votre meilleure estimation.**

Si vous n'avez pas l'information en tonnes m triques, veuillez indiquer l'unit  de mesure que vous utilisez.



477

Nom de l'installation	Op�rateur de cette installation, si diff�rent de cette administration	Type d'installation EN - Enfouissement, P - Procasseur IN - Incin�rateur, (ne choisir qu'un type)	Pourcentage approximatif de tous les d�chets �limin�s/trait�s, selon la source			Pr�sence de balance?  <i>Si oui, remplir le cercle</i>	Quantit� de d�chets �limin�s/trait�s dans cette installation en 2008  <i>(tonnes m�triques)</i>
			R�sidentielle	Non r�sidentielle (IC&I)	Construction et d�molition (C&D)		
403	404	405	407	408	409	410	411
412	413	414	416	417	418	419	420
421	422	423	425	426	427	428	429
430	431	432	434	435	436	437	438
439	440	441	443	444	445	446	447
448	449	450	452	453	454	455	456
457	458	459	461	462	463	464	465
466	467	468	470	471	472	473	474

**Total des d chets  limin s/trait s dans ces installations** ►

475

**Veuillez dresser la liste des installations additionnelles dans la section Commentaires (section 7).**

## Sites d'enfouissement

La question suivante concerne les sites d'enfouissement. Si aucun site d'enfouissement n'a été identifié à la question 4.4, veuillez passer à la question 4.6.

**4.5** Veuillez remplir le tableau ci-dessous en précisant si le(s) site(s) d'enfouissement indiqué(s) à la question 4.4 a/ont reçu les matières mentionnées plus bas, la quantité reçue, l'unité de mesure ainsi que si vous avez inclus cette matière à votre réponse de la question 4.4 (quantité de déchets éliminés dans le site d'enfouissement).

Type de matière	Reçue au site d'enfouissement?	Quantité	Unité de mesure (p. ex., tonnes métriques, kilogrammes)	Incluse à la question 4.4?
Cendres résiduelles provenant d'un incinérateur à déchets solides ou de boues d'épuration ▶	573 <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	575 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	584 <input type="text"/>	581 <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Sols contaminés ▶	576 <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	578 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	585 <input type="text"/>	579 <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Sols propres ▶	582 <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	583 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	586 <input type="text"/>	580 <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

## Résidus domestiques dangereux/spéciaux et réduction des déchets

**4.6** En 2008, cette administration a-t-elle administré, seul ou en collaboration avec une autre administration, un programme pour collecter les résidus domestiques dangereux/spéciaux.

478  Oui  Non

**4.7** Cette administration a-t-elle implanté certains de ces programmes afin d'encourager la réduction de déchets? Inscrivez tous ceux qui s'appliquent.

483  Limites de sac

484  Distribution de bac à composter pour l'arrière-cour (subventionné)

485  Réduction de la collecte de déchets (p. ex., à toutes les deux semaines)

486  Frais d'utilisation/étiquettes pour sac

487  Programme de sac transparent pour les déchets

488  Autre (veuillez précisez) :

489

490  Autre (veuillez précisez) :

491

492  Autre (veuillez précisez) :

493

## Section 5 - Exportations et importations de matières non dangereuses

### Exportations et importations de déchets (ordures) pour l'élimination/le traitement

5.1 Cette administration a-t-elle transporté/exporté des déchets non dangereux destinés à l'élimination/traitement vers une autre province, un autre territoire ou vers les États-Unis en 2008? Inclure l'expédition directe et l'expédition des stations de transfert.

601  Oui ► Veuillez compléter ce qui suit.  Non ► Passez à la question 5.2.

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez.



655

Nom et propriétaire de l'installation	Emplacement/Adresse	Quantité de déchets envoyés dans une autre province/territoire (tonnes métriques)	Quantité de déchets envoyés aux États-Unis (tonnes métriques)
615 <input type="text"/>	616 <input type="text"/>	617 <input type="text"/>	618 <input type="text"/>
619 <input type="text"/>	620 <input type="text"/>	621 <input type="text"/>	622 <input type="text"/>
623 <input type="text"/>	624 <input type="text"/>	625 <input type="text"/>	626 <input type="text"/>
Total des déchets exportés pour l'élimination/le traitement ►		607 <input type="text"/>	610 <input type="text"/>

5.2 Les déchets non dangereux provenant de l'extérieur de cette province ou territoire ont-ils été éliminés/traités dans l'installation de cette administration (p. ex., site d'enfouissement, incinérateur/énergie des déchets, installation de traitement de déchets résiduels) dans cette province/territoire en 2008?

646  Oui ► Veuillez compléter ce qui suit.  Non ► Passez à la section 5.3.

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez.



647

	Quantité de déchets provenant d'autres provinces/territoires (tonnes métriques)	Quantité de déchets provenant des États-Unis (tonnes métriques)
Total des déchets importés pour l'élimination/le traitement ►	651 <input type="text"/>	653 <input type="text"/>



## Exportations et importations des matières recyclables et des matières organiques

**5.3 Cette administration a-t-elle transporté/exporté des matières recyclables à une installation de récupération et de tri à l'extérieur de cette province/territoire en 2008? Ne pas inclure les exportations de matières recyclables destinées à un marché d'écoulement dans d'autres provinces ou aux États-Unis. Rapportez les exportations de matières organiques mentionnées à la question 5.4.**

656  Oui ► *Veillez compléter ce qui suit.*       Non ► *Passez à la question 5.4.*

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez.

► 657

Nom et propriétaire de l'installation	Emplacement/Adresse	Quantité de matières recyclables exportées à une autre province/territoire (tonnes métriques)	Quantité de matières recyclables exportées aux États-Unis (tonnes métriques)
658 <input style="width: 95%; height: 35px;" type="text"/>	659 <input style="width: 95%; height: 35px;" type="text"/>	660 <input style="width: 95%; height: 35px;" type="text"/>	661 <input style="width: 95%; height: 35px;" type="text"/>
662 <input style="width: 95%; height: 35px;" type="text"/>	663 <input style="width: 95%; height: 35px;" type="text"/>	664 <input style="width: 95%; height: 35px;" type="text"/>	665 <input style="width: 95%; height: 35px;" type="text"/>
<b>Total des matières recyclables exportées ►</b>		666 <input style="width: 95%; height: 35px;" type="text"/>	667 <input style="width: 95%; height: 35px;" type="text"/>

**5.4 Cette administration a-t-elle transporté/exporté des matières organiques pour le traitement (p. ex., composte, digestion anaérobie) dans une installation à l'extérieur de cette province/territoire en 2008?**

668  Oui ► *Veillez compléter ce qui suit.*       Non ► *Passez à la question 5.5.*

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez.

► 669

Nom et propriétaire de l'installation	Emplacement/Adresse	Quantité de matières organiques traitées dans une autre province/territoire (tonnes métriques)	Quantité de matières organiques traitées aux États-Unis (tonnes métriques)
670 <input style="width: 95%; height: 35px;" type="text"/>	671 <input style="width: 95%; height: 35px;" type="text"/>	672 <input style="width: 95%; height: 35px;" type="text"/>	673 <input style="width: 95%; height: 35px;" type="text"/>
674 <input style="width: 95%; height: 35px;" type="text"/>	675 <input style="width: 95%; height: 35px;" type="text"/>	676 <input style="width: 95%; height: 35px;" type="text"/>	677 <input style="width: 95%; height: 35px;" type="text"/>
<b>Total des matières organiques exportées ►</b>		680 <input style="width: 95%; height: 35px;" type="text"/>	681 <input style="width: 95%; height: 35px;" type="text"/>

**5.5 Les matières recyclables et/ou les matières organiques provenant de l'extérieur de cette province/territoire ont-elles été traitées par cette administration, par un centre de récupération et de tri ou par une installation de compostage/digestion anaérobie en 2008?**

683  Oui ► *Veillez compléter ce qui suit.*  Non ► *Passez à la section 6.*

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez.

684

	Quantité de matières recyclables provenant d'une autre province/territoire (tonnes métriques)	Quantité de matières recyclables provenant des États-Unis (tonnes métriques)	Quantité de matières organiques provenant d'une autre province/territoire (tonnes métriques)	Quantité de matières organiques provenant des États-Unis (tonnes métriques)
<b>Total des matières importées</b> ►	685 <input type="text"/>	686 <input type="text"/>	687 <input type="text"/>	688 <input type="text"/>

**Section 6**

**Données financières et données sur l'emploi**

**6.1 Revenus bruts. Veuillez déclarer toutes les revenus bruts tirés des services de gestion des déchets (arrondi au dollar) en 2008. Ne déduisez pas les dépenses. Voir la liste à la question 6.2 pour les inclusions.**

**Total des revenus** ► 708  \$

**6.2 Veuillez estimer le pourcentage de tous les revenus bruts (déclarés à la question 6.1) tirés de chacune des activités suivantes.**

	Pourcentage
Montant reçu des charges municipales, paiement des factures de services publics (pour les services de gestion des déchets) ►	701 <input type="text"/>
Prestation de services de gestion des déchets aux entreprises à contrat ►	702 <input type="text"/>
Vente de matières recyclables (veuillez inclure le compostage) ►	703 <input type="text"/>
Redevances de déversement reçus ►	704 <input type="text"/>
Redevances reçues en raison de la présence d'une installation d'élimination des déchets ►	705 <input type="text"/>
Subventions, prêts sans intérêt, recettes non fiscales reçues du fédéral ou du provincial (y compris les prêts et les subventions d'infrastructure ou de programmes spéciaux) ►	706 <input type="text"/>
Autres recettes non fiscales relatives à la gestion des déchets (p. ex., la vente d'étiquettes pour les sacs, la vente de composteurs et les autres recettes provenant de frais assumés par les utilisateurs) ►	707 <input type="text"/>
<b>Le total doit être égal à</b> ►	<b>100 %</b>



## Section 7

### Attestation

7.1 J'atteste qu'à ma connaissance, les renseignements contenus dans le présent questionnaire sont complets et exacts.

Signature

Date

0015

Année

Mois

Jour

Nom de la personne qui a rempli le questionnaire

0013

Téléphone

0017

Poste

0027

Titre de la personne qui a rempli le questionnaire

0014

Télécopieur

0016

Adresse de courriel

0018

Adresse de votre site Web

0020

7.2 Combien de temps environ avez-vous pris pour recueillir les données et remplir le présent questionnaire ?

901

Heures

### Commentaires

*Veillez nous faire part de vos commentaires au sujet de la présente enquête (p. ex., longueur, questionnaire facile à remplir, suggestions pour des questions futures, suggestions sur la présentation). Utilisez l'espace ci-dessous ou joignez d'autres documents au questionnaire si vous souhaitez fournir des renseignements supplémentaires sur vos activités de gestion des déchets.*

**Si vous avez des questions concernant l'enquête, veuillez communiquer avec nous.**

**Division des opérations et de l'intégration, JT-2-C4,  
Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6**

**Téléphone (sans frais) : 1-888-659-8157**

**Télécopieur : 1-800-755-5514**

**Adresse électronique : [enviro-dechets-adminpub@statcan.gc.ca](mailto:enviro-dechets-adminpub@statcan.gc.ca)**

**Veillez retourner le  
questionnaire dans  
l'enveloppe ci-jointe**

Nous vous remercions de votre collaboration!

### Introduction

Les statistiques sur les déchets sont des ensembles importants de données servant à élaborer des politiques d'intérêt public et des pratiques environnementales. La Division des comptes et de la statistique de l'environnement de Statistique Canada joue un rôle important dans la mise en valeur des statistiques de l'environnement pour le Canada. L'un des objectifs de la Division consiste à élaborer un ensemble complet de statistiques sur les dimensions matérielles et financières de la gestion des déchets.

### Qu'est-ce que les déchets?

Ces dernières années, on a proposé plusieurs définitions des déchets. Un point commun à ces définitions est la notion que les déchets sont des matières indésirables dont le producteur veut se débarrasser. Les matières indésirables peuvent être des sous-produits d'un procédé de production, par exemple la cendre légère provenant d'une chambre de combustion. Par ailleurs, il peut s'agir d'un produit qui n'a plus de valeur aux yeux de son propriétaire actuel – par exemple un journal qui a été lu, un colis qui a été ouvert et vidé de son contenu ou une pomme qui a été mangée jusqu'au cœur, tous ces objets étant semblables dans la mesure où ils ont perdu leur valeur inhérente originale du point de vue des consommateurs.

Si ces matières perdent leur valeur inhérente de sorte que leur élimination permanente est la solution la plus viable ou peut-être la seule solution possible, un fournisseur de services de déchets intervient à titre d'agent pour libérer le producteur des déchets du fardeau de leur élimination.

Toutefois, les matières peuvent avoir une valeur du point de vue d'un tiers – le journal peut servir de matière première dans une usine de pâtes et papiers; le cœur de pomme peut être composté – ainsi, un fournisseur de services de déchets peut réacheminer ce genre de matière. Une valeur est accordée à la matière grâce à un processus qui en assure le traitement et la réintroduction sur le marché sous forme de bien ayant une certaine valeur. Par exemple, le journal peut être recueilli et transporté vers une installation de récupération et de tri qui en assure le tri, la mise en ballot et le compactage – préparation qui le transforme en un objet commercialisable (ayant une certaine valeur) pour un acheteur comme une usine de pâtes et papiers.

### Qu'est-ce que l'industrie de la gestion des déchets?

L'industrie canadienne de la gestion des déchets comprend deux éléments interdépendants : d'une part, les administrations publiques et les autres organismes publics qui assurent, directement ou indirectement, la prestation de services de gestion des déchets et, d'autre part, les entreprises privées qui fournissent ces services. Pour obtenir l'information nécessaire afin de dresser un tableau de ces deux éléments, nous utilisons deux enquêtes. La première est l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises, et l'autre est l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques. Ces deux enquêtes permettent de recueillir des données sur les ressources financières et humaines (recettes, dépenses, emploi) et sur les aspects matériels (quantités des divers types de déchets éliminés ou recyclés) de l'industrie de la gestion des déchets.

Pour les besoins de ces deux enquêtes, l'industrie de la gestion des déchets comprend généralement les entreprises et les organismes publics se trouvant au Canada qui fournissent des services de collecte, de transport, de réacheminement, de traitement ou d'élimination des déchets, des matières recyclables ou des matières organiques. La majorité des revenus des établissements proviennent de ces activités. Définissons ces activités plus en détails :

- » Les modes de collecte des déchets, des matières recyclables et des matières organiques sont la collecte au trottoir, la collecte derrière le bâtiment et la collecte automatisée. Le transport peut se faire vers un site intermédiaire ou un site d'élimination définitive.
- » Le réacheminement des déchets comprend la transformation physique des matières destinées au recyclage ou à la réutilisation. De telles activités comprennent le tri, le nettoyage, la réduction du volume, ainsi que le compostage et la digestion anaérobie.
- » Parmi les installations d'élimination des déchets, on retrouve les sites d'enfouissement, les incinérateurs/ les installations d'énergie provenant des déchets

### On exclut :

Les déchets produits au cours de l'extraction ou de la récolte des ressources naturelles (p. ex. le fumier, les déchets de transformation du poisson, les déchets provenant des cultures, les déchets d'élagage des arbres (arbres en milieu urbain et dans les vergers), les résidus miniers et les déchets d'usines, les déchets de l'industrie forestières);

- » Les polluants de l'air habituels
- » Les effluents liquides produits par les établissements manufacturiers et les établissements de transformation;
- » Les matières utilisées comme couverture de site d'enfouissement;
- » Les sols propres ou contaminés (y compris le sol utilisé comme couverture d'un site d'enfouissement);
- » Les boues industrielles;
- » Les débris rocheux;
- » Les sous-produits désignés sous le terme générique de déchets nucléaires;
- » Les déchets des champs pétrolifères;
- » Les déchets de toilettes portables.

Ces déchets sont conformes à la définition des déchets utilisée par le Conseil canadien des ministres de l'environnement.

### Estimation des sources de déchets (ordures), des matières recyclables et des matières organiques

On reconnaît qu'il est souvent très difficile de préciser les quantités de déchets ainsi que des matières recyclables et organiques selon la source, à moins que l'entreprise ou l'administration locale n'assure la collecte et la préparation des matières à partir d'une seule source (p. ex. une entreprise qui assure la collecte des déchets provenant uniquement de sources industrielles, commerciales, et institutionnelles (ICI)).

Dans cette enquête, on vous demande d'estimer la proportion de matière selon la source en trois endroits (s'il y a lieu et si vous avez les données) : le lieu de traitement des matières organiques, le lieu de la préparation des matières recyclables et le lieu de l'élimination. Si vous participez à une ou à plusieurs de ces activités, on vous demandera d'estimer la proportion de déchets ou de matières recyclables ou organiques provenant de sources résidentielles et non résidentielles, ainsi que de travaux de construction et de démolition. Bien que ce genre d'estimation soit difficile à effectuer, veuillez fournir des données aussi exactes que possible.

## Définitions

### Biosolides

Englobe toutes les matières solides ou semi-solides produites par l'eau usée traitée.

### Cendres résiduelles

Cendres laissées après l'incinération d'un déchet.

### Centre de recyclage / centre d'apports volontaire

Une installation ou un site où le public peut déposer des matières pour le recyclage ou la réutilisation. Dans quelques cas les résidus domestiques dangereux sont acceptés.

### Centre de récupération et de tri

Une installation où les matières qui sont collectées en vue de leur recyclage, sont préparées ou traitées. La préparation ou le traitement peuvent comprendre le tri, le nettoyage, la mise en ballot, la réduction du volume et l'entreposage, jusqu'à ce que les matières soient expédiées.

### Collecte de déchets, non résidentiels (non dangereux)

La collecte de déchets non dangereux, d'ordures, de rebuts, de rejets et de matières non triées provenant de sources comme l'industrie lourde et légère, la fabrication, l'agriculture, l'entreposage, le transport, les activités commerciales de gros et de petit détail, les restaurants, les bureaux, les établissements d'enseignement ou les installations récréatives, les établissements de santé et d'autres services. Les déchets peuvent être transportés vers un site intermédiaire, un site d'élimination définitive ou une installation de traitement.

### Collecte de déchets, résidentiels (non dangereux)

La collecte de déchets non dangereux, d'ordures, de rebuts, de rejets et de matières non triées provenant de logements, y compris des immeubles d'appartements et en copropriété. Voici des exemples de modes de collecte : la collecte au trottoir, la collecte derrière le bâtiment et la collecte automatisée. Les déchets peuvent être transportés vers un site intermédiaire, un site d'élimination définitive ou une installation de traitement.

## **Collecte de matières organiques, non résidentielles**

Collecte de matières organiques par exemple comme les feuilles, l'herbe, les résidus de jardin, les résidus de cultures agricoles, les déchets ligneux, les produits en papier et en carton et les restes de nourriture provenant de sources comme l'industrie lourde et légère, la fabrication, l'entreposage, le transport, les activités commerciales de gros et de petit détail, les restaurants, les bureaux, les établissements d'enseignement ou les installations récréatives, les établissements de santé et d'autres services.

## **Collecte de matières organiques, résidentielles**

Collecte de matières organiques par exemple comme les feuilles, l'herbe, les résidus de jardin, les produits en papier et en carton et les restes de nourriture provenant de logements, y compris des immeubles d'appartements et en copropriété.

## **Collecte de matières recyclables, non résidentielles (non dangereuses)**

Collecte de matières recyclables non dangereuses, par exemple le carton, le papier, les matières plastiques, les métaux, le verre, provenant de sources comme l'industrie lourde et légère, la fabrication, l'entreposage, le transport, les activités commerciales de gros et de petit détail, les restaurants, les bureaux, les établissements d'enseignement ou les installations récréatives, les établissements de santé et d'autres services. Les matières recyclables peuvent être transportées vers un site intermédiaire, par exemple une installation de récupération et de tri ou une installation de transfert.

## **Collecte de matières recyclables, résidentielles (non dangereuses)**

Collecte de matières recyclables non dangereuses, par exemple le carton, le papier, les matières plastiques, les métaux, le verre, provenant de logements, y compris des immeubles d'appartements et en copropriété. Les matières recyclables peuvent être transportées vers un site intermédiaire comme une installation de transfert.

## **Compostage**

Processus de traitement biologique aérobie utilisé le plus souvent au Canada à l'heure actuelle pour la gestion des déchets biodégradables, par exemple les résidus de feuilles et de jardin et les déchets de nourriture. Voir aussi digestion anaérobie.

## **Déchets de l'agriculture**

Les déchets provenant des activités agricoles, comme les résidus de l'application de pesticides, d'herbicides, d'engrais et autres produits chimiques, les eaux usées, le fumier et la litière.

## **Déchets de bois**

Les principaux composants le bois débité, les résidus d'ébranchage, les palettes d'expédition, les arbres, les branches et autres débris ligneux provenant des activités de construction, de démolition, de nettoyage et d'essouchage. Cela comprend le bois de construction de dimensions courantes, le contreplaqué, les panneaux de particules et de fibres, les palettes, les plates-formes, les caisses, les clôtures en bois, le bois imprégné sous pression, les bardeaux de bois, les portes de bois, les produits de bois créosoté, les déchets ligneux de démolition et le bois peint.

## **Déchets de la construction et de la démolition (C&D)**

Déchets C&D, appelés aussi déchets DDC (démolition, délaïement, construction), issus d'activités de construction et de démolition. Il s'agit généralement de matériaux tels que le béton, la brique, le bois peint, les gravats, les cloisons sèches, le métal, le carton, les portes, les fenêtres et le câblage. On exclut les matières se rapportant au déblaiement des terrains qui ne sont pas développés.

## **Déchets dangereux**

Matières qui peuvent être dangereuses pour la santé humaine ou l'environnement, en raison de leur nature dangereux, inflammables, corrosifs, explosifs ou toxiques et qui exigent des techniques de manutention spéciales, tel qu'il a été précisé par le Règlement sur le transport des marchandises dangereuses (1985), la Convention de Bâle (1989) ou le Règlement sur l'exportation et l'importation des déchets dangereux (1992).

## **Déchets de la foresterie**

Les débris et les déchets provenant de la gestion forestière. Cela comprend notamment les arbres, les souches et les branches qui ont été rejetés.

## **Déchets (ordures) non dangereux**

Matières qui sont des produits et sous-produits dont le producteur n'a plus besoin et qui sont dirigées vers des installations d'élimination des déchets pour l'élimination.

## Déchets de nourriture

Comprends tous les déchets de cuisine destinés au compostage ou à la digestion anaérobie, comme les restes de nourriture, les moutures de café et de coquilles d'œuf.

## Déchets organiques séparés à la source

Le tri des déchets organiques dès leur production (maison, bureau ou autre lieu d'affaires) par le producteur. Cela comprend les restes de nourriture et les articles en papier souillé. Cela peut aussi inclure tous les emballages souillés, comme les contenants de crème glacée, les moules à gâteaux en papier, les sacs de farine ou de sucre, les gobelets à café en papier et les assiettes en carton.

## Déchets résidentiels

Déchets provenant de logements principaux et saisonniers, y compris des maisons unifamiliales et multifamiliales, ainsi que de tours d'habitation dont la hauteur varie.

### Cela comprend :

- » Les déchets recueillis par la municipalité (par ses propres employés ou par une entreprise qui a signé un contrat);
- » Les déchets de sources résidentielles qui sont apportés par le producteur à des dépôts, à des stations de transfert et à des sites d'enfouissement.

## Déchets des secteurs industriels, commerciaux et institutionnels (IC&I, déchets non résidentiels)

Déchets qui sont produits par toutes les sources non résidentielles d'une municipalité et que l'on exclut des déchets résidentiels. Cela comprend :

- » Les déchets industriels produits par les secteurs manufacturier, primaire et secondaire, puis gérés hors site des opérations manufacturières; ce type de déchets relève généralement d'un contrat de collecte conclu avec le secteur privé;
- » Les déchets commerciaux produits par des opérations commerciales comme les centres commerciaux, les restaurants, et les bureaux; certains déchets commerciaux (provenant de petites boutiques, par exemple) peuvent relever du mode de collecte municipale tout comme les déchets résidentiels;
- » Les déchets du secteur institutionnel produits par des établissements comme les écoles, les hôpitaux, les installations gouvernementales, les foyers pour personnes âgées et les universités; ce type de déchets relève généralement d'un contrat de collecte conclu avec le secteur privé.

## Digestion anaérobie

Une série de processus où les matières biodégradables sont décomposées par des microorganismes dans un environnement exant d'oxygène.

## Électroménagers

Comprends les articles métalliques comme les cuisinières, les réfrigérateurs, les congélateurs, les conditionneurs d'air, les déshumidificateurs, les machines à laver, les sécheuses, les réservoirs à eau chaude, les éviers métalliques, les fours à micro-ondes et autres articles métalliques.

## Électroniques

Les produits électroniques fonctionnent à l'aide d'électricité et/ou de piles. Sont aussi compris dans cette catégorie les composantes munies d'une carte de circuits imprimés qui n'ont pas nécessairement besoin d'électricité provenant d'une prise, comme le matériel de télécommunication. On y trouve les ordinateurs personnels et portatifs, les moniteurs, le matériel périphérique (comme les imprimantes ou les lecteurs optiques), les téléphones conventionnels et cellulaires, les télécopieurs, les chaînes audio, les baladeurs et les jouets munis de composantes électroniques destinés aux enfants.

## Élimination de déchets dangereux

Élimination de déchets dangereux dans une installation répondant à des normes juridiques d'élimination des déchets dangereux, par exemple par l'incinération, le confinement contrôlé, l'enfouissement ou d'autres méthodes.

## Énergie des déchets

La production d'énergie électrique ou thermique à partir du traitement des déchets. La plupart des procédures de transformation des déchets en énergie produisent directement de l'électricité par combustion ou un combustible, comme du méthane, du méthanol, de l'éthanol ou un combustible artificiel.

## Ferrailles

Les morceaux de pièces métalliques qui sont usés ou inutile (p. ex., rognures) et peuvent être recyclés.

## Feuilles et résidus de jardin

Comprends tous les résidus de jardin comme les feuilles, les tontes de gazon, les plantes et les branches.



## **Fonds d'entretien et de fermeture (sites d'enfouissement)**

Les fonds réservés pour éventuellement payer les coûts d'entretien et de réhabilitation menant à la fermeture d'un site d'enfouissement. On utilise également le terme « fonds de réserve des sites d'enfouissement ».

## **Gazéification**

Transformation complète de matières organiques, principalement sous l'action de la chaleur, en gaz combustible.

## **Incinération / traitement thermique**

La combustion de déchets. L'incinération transforme les déchets en cendres résiduelles, en gaz de combustion, en particules et en chaleur qu'il est ensuite possible d'utiliser pour produire de l'électricité. La plupart des organisations canadiennes considèrent l'incinération comme une forme d'élimination.

## **Matières organiques**

Les matières vivantes ou mortes, comme les feuilles, l'herbe, les résidus de jardin, les résidus de cultures agricoles, les déchets ligneux, les produits en papier et en carton et les restes de nourriture.

## **Matière recyclable**

Matière qui atteint la fin de sa vie utile, sous sa forme originale ou selon son but initial, et qui peut être transformée par le recyclage en une matière première pouvant servir à un autre processus de production.

## **Métaux ferreux**

Des métaux qui contiennent du fer. Ils peuvent également contenir d'autres métaux ou éléments en petites quantités pour posséder des caractéristiques précises. Ils sont magnétiques et ils résistent peu à la corrosion. L'acier est un métal ferreux. Le recyclage des métaux ferreux comprend, entre autres, le traitement des boîtes de conserve et des feuillards ainsi que l'extraction des métaux présents dans les appareils électroménagers.

## **Plastique – PET (1)**

Le polyéthylène téréphtalate, appelé couramment « PET », est une résine de polymère appartenant à la catégorie du polyester. Le PET est identifié par le premier symbole de recyclage. Les objets fabriqués en PET qui sont aisément recyclables sont les bouteilles de boisson gazeuse de deux litres, les bouteilles d'eau, les bouteilles d'huile à friture et les pots de beurre d'arachide.

## **Plastique – PEHD (2)**

Le polyéthylène haute densité est un thermoplastique de polyéthylène fabriqué avec du pétrole. Le PEHD est identifié par le deuxième symbole du recyclage. Les objets fabriqués en PEHD qui sont aisément recyclables sont les bouteilles de détergent, les pots à lait et les sacs d'épicerie.

## **Plastique – tous les autres (3-7)**

Polychlorure de vinyle – PCV (3), polyéthylène basse densité – PEBD (4), polypropylène – PP (5), polystyrène – PS (6), autre (7).

On les utilise fréquemment dans (3) les tuyaux en plastique, les meubles de jardin, les emballages moulants, les bouteilles d'eau; (4) les sacs de nettoyage à sec, les sacs de produit, les sacs de poubelle; (5) les bouchons d'aérosol, les pailles; (6) les pastilles d'emballage ou de styromousse, les tasses, les contenants à double coque; (7) les contenants à nourriture.

## **Quantité de matière reçue à l'installation**

Quantité, selon le poids, de matières non traitées (p. ex. des matières organiques) introduite dans une installation de traitement (p.ex. une installation de compostage).

## **Recyclage**

Procédé par lequel une matière recyclable (p.ex. le verre, le métal, les matières plastiques et le papier) est réacheminée du flux des déchets et transformée en un nouveau produit ou utilisée en tant que substitut d'une matière brute.

## **Recyclage des déchets dangereux**

Le traitement des matières dangereuses a pour but de réduire ou de transformer les déchets dangereux en de nouveaux produits ou en des produits réutilisables pour qu'ils puissent être utilisés dans un autre processus de production.

## **Redevance de déversement (frais d'élimination)**

Frais versés au propriétaire, au bailleur ou à l'exploitant d'un site d'enfouissement lui accordant le droit d'éliminer des déchets à cet endroit. Les frais peuvent être évalués en fonction du poids (p. ex. à la tonne), du volume (p.ex. au mètre cube) ou selon les matières éliminées (les frais qui diffèrent selon le type de matières éliminées comme des produits blancs ou des pneus). Les redevances de déversement peuvent être payés aux propriétaires ou exploitants des installations de récupération et de tri, des installations de traitement de matières organiques ou des installations de traitement des déchets.

## Résidus domestiques dangereux (RDD)

Il s'agit de produits rejetés par les ménages et qui ne peuvent être récupérés dans le cadre des programmes de recyclage résidentiel. Ces produits constituent un danger pour les systèmes de gestion des déchets municipaux en raison de leur nature dangereuse et toxique (sont compris des déchets solides ou liquides ou des contenants renfermant des gaz, qui ont dépassé leur durée de vie utile). Il peut s'agir de produits inflammables, corrosifs, explosifs ou toxiques qui ne doivent pas se retrouver dans les sites d'enfouissement ou les réseaux d'égout.

## Résidu de traitement

Matière retirée du circuit de déchets en vue d'être recyclée ou compostée, mais qui n'a pu être recyclée ou compostée en raison de sa non-conformité (p. ex. la matière était contaminée ou ne pouvait être traitée).

## Services de recyclage (déchets non dangereux)

La récupération de matières recyclables, comme le carton, le papier, les matières plastiques, les métaux, le verre provenant du flux de déchets non dangereux, en utilisant des méthodes de mise en ballots, de nettoyage, de tri, de réduction du volume et de préparation à l'expédition. Ces activités se déroulent en général dans un centre de récupération et de tri.

## Service de traitement des matières organiques

La décomposition des matières organiques par les processus de compostage ou la digestion anaérobie.

## Site d'enfouissement

Terrain servant principalement à l'élimination de déchets. Il peut s'agir d'ordures non traitées, ainsi que de résidus d'opération de traitement (p. ex. résidus de récupération, cendres d'incinérateur et résidus de traitement des matières organiques).

## Site d'enfouissement bioréacteur

Un site d'enfouissement où l'eau et l'air sont circulés pour accélérer la décomposition des déchets.

## Site d'enfouissement stabilisé

Un site d'enfouissement ressemble à un site d'enfouissement traditionnel, sauf que les déchets y font l'objet d'un examen, puis ils sont traités de façon mécanique et biologique avant l'enfouissement. L'examen des déchets (habituellement dans le cadre de programmes de collecte d'articles triés à la

source) permet de retirer les matières recyclables et celles qui ne sont pas destinées à l'enfouissement. Le reste est envoyé au compostage et à l'enfouissement. Ce type de traitement des déchets avant l'enfouissement réduit la production de gaz d'enfouissement et de lixiviat.

## Sols contaminés

Sols contenant des matières qui, de par leur nature, exigent une élimination contrôlée.

## Sols propres

Les sols propres sont des matières solides inertes non contaminées qui comprennent la terre, la roche, la pierre, les déblais de dragage, l'asphalte usagé, la brique, les blocs et le ciment. Les sols propres sont « propres » puisque ces matières ne sont contaminées par aucun déversement ou rejet.

## Source de matière

Source de production de déchets ou de matières recyclables. Les catégories de sources sont les suivantes : résidentielles, industrielles, commerciales et institutionnelles (ICI), construction, rénovation et démolition (C-D). Il est parfois difficile d'établir la source d'une matière donnée en raison du manque de suivi ou de modalités de collecte complexes (p. ex. collecte par sous-traitance ou véhicules assurant la collecte de déchets provenant de diverses sources).

## Station ou installation de transfert de déchets (dangereux)

Consolidation, entreposage temporaire et préparation de déchets dangereux en vue du transport vers une installation appropriée de traitement, d'élimination ou de réutilisation. Cela comprend les services de centre de déchargement, ainsi que les stations de transfert et de conteneurs.

## Station ou installation de transfert de déchets (non dangereux)

Installation où les déchets transportés par des véhicules servant à la collecte sont transférés dans d'autres véhicules qui transportent les déchets jusqu'à une installation d'élimination (site d'enfouissement, incinérateur) ou de recyclage.

## Tonne métrique

Une mesure de masse équivalant à 1 000 kilogrammes ou à 2 204 livres.

## Traitement des déchets (dangereux)

Traitement servant à réduire, à éliminer ou à transformer des déchets dangereux. Les services comprennent des procédures biologiques, chimiques ou physiques et peuvent entraîner l'élimination ou la récupération de matières recyclables. L'incinération est exclue.

## Traitement des déchets résiduels (non dangereux)

Une opération durant laquelle les propriétés physiques ou chimiques des déchets non recyclables sont transformées afin d'en réduire la taille ou le volume. Le traitement des déchets comprend le déchiquetage, le compactage et la transformation.

## Transport de déchets

C'est le transport de déchet d'un site ou d'une région géographique vers un autre endroit. Cela exclut la collecte de déchets et se limite aux activités comme l'exportation de déchets ou le transport des déchets d'une station de transfert à des fins d'élimination ou de traitement.

## Conversions

1 verge cube = 0,764 mètre cube

1 kilogramme = 2,2 livres

1 tonne métrique = 1 000 kg = 2 200 livres